

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2166 - MARDI 18 NOVEMBRE 2014

Jubilé d'or du Palu

Un cinquanténaire qui rapproche la Majorité et l'opposition



Willy Makishi



Antoine Gizenga



Adolphe Muzito

Le Parti lumumbiste unifié (Palu) vient d'initier une série des travaux en ateliers circonscrits autour de grands enjeux de l'heure au terme desquels des recommandations idoines sont attendues pour booster

le développement du pays. Des échanges de haute facture intellectuelle meublent ces journées de réflexion animées par des acteurs politiques de tout bord dans une atmosphère empreinte de patriotisme,

loin des colorations politiques. Au-delà de la dialectique à laquelle renvoient ces échanges autour de la thématique centrale « *Préservation des acquis en vue de l'appropriation de l'avenir de la Nation* », le

Palu reste constant dans sa vision idéologique d'antan qui prône l'ouverture comme base de son fonctionnement sur fond d'une synergie constructive au service de la Nation. [Page 21](#)

Santé

Fin de l'épidémie à virus Ebola à Djera

Au cours d'un point de presse qu'il a tenu le samedi 15 novembre dans la salle de conférence du Programme national de lutte contre le sida (PNLS), le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi a annoncé officiellement la fin de l'épidémie de la maladie à virus Ebola à Djera dans la province de l'Equateur. La RDC vient de vaincre pour la septième fois le virus Ebola, cette terrible maladie qui continue à faire parler d'elle en Afrique de l'Ouest

(Liberia, Sierra Leone et Guinée-Conakry) où l'on a enregistré plus de cinq mille morts. « *Depuis le 4 octobre 2014, aucun nouveau cas confirmé de la maladie à virus Ebola n'a été enregistré dans le territoire de Boende, soit quarante-deux jours de recherche active des cas, quarante-deux jours de surveillance intense et quarante-deux jours de sensibilisation des communautés* », a déclaré le ministre. [Page 20](#)



Félix Kabange Numbi, ministre de la Santé

CAN 2015/GUINÉE ÉQUATORIALE

La RDC concentrée sur son match contre la Sierra Leone

Ayant regagné le pays au lendemain de leur rencontre face aux Lions indomptables du Cameroun qu'ils ont perdu par zéro but à un dans le cadre de la cinquième journée des éliminatoires du groupe D, les Léopards de la RDC se sont vite remis au travail en vue de préparer leur dernier match face à la Sierra Leone. N'ayant plus leur destin en main, les fauves congolais ont vu leurs chances de qualification s'effriter après le faux pas de Yaoundé. La seule alternative qui leur reste est de battre la Sierra Leone sur un score fleuve et espérer une défaite de la Côte d'Ivoire face au Cameroun pour terminer en seconde position du groupe, synonyme de qualification. A défaut, les Léopards seront obligés d'attendre les résultats de tous les sept groupes des éliminatoires pour savoir s'ils seront repêchés comme meilleurs perdants. [Page 21](#)

NORD-KIVU

Mbusa Nyamwisi accusé de préparer une nouvelle rébellion

S'adressant à la population de Beni le mercredi 13 novembre dernier, le gouverneur Julien Paluku a nommé cité Antipas Mbusa Nyamwisi comme un des acteurs politiques qui tirent les ficelles dans l'ombre en entretenant l'insécurité dans ce territoire de la province du Nord-Kivu. Le président du RCD/KML aurait, à en croire

le gouverneur du Nord-Kivu, « *fait tuer des civils afin de mettre sous pression les populations et venir ensuite se présenter comme leur libérateur avec sa rébellion en gestation* ».

Des allégations balayées d'un revers de main par le secrétaire général du RCD/KML, pour qui il s'agit là des « imputations

mensongères » pour lesquelles son parti se réserve le droit de traduire Julien Paluku en justice. Une enquête indépendante sur cette question est ainsi réclamée de vive voix pour identifier les auteurs des derniers massacres de Beni et établir les responsabilités.

[Page 19](#)

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Jean-Claude Muyambo se désolidarise de Joseph Kabila

L'ancien bâtonnier du barreau de Lubumbashi quitte le camp présidentiel pour œuvrer désormais au sein de l'opposition politique. C'est le samedi 15 novembre qu'il a annoncé officiellement cette rupture avec la majorité présidentielle après que les services de sécurité ont refusé à

son avion d'atterrir à l'aéroport national de Bipemba à Mbuji-Mayi (Kasaï-Oriental) où il devrait tenir un meeting.

En fait, Jean Claude Muyambo dont on connaît la position antirévissionniste de la constitution tenait à mobiliser sa base de Mbuji-Mayi contre le maintien de Joseph

Kabila au pouvoir après 2016. Cet incident a donc été très mal digéré par le président de la Solidarité congolaise pour la démocratie et le développement (Scode) qui le considère comme une entrave aux valeurs démocratiques.

[Page 19](#)

ÉDITORIAL

Ordre

Alors que se précise l'instauration, chez nous, d'un débat sur la modernisation des institutions et de la gouvernance publique qui assoiera la jeune démocratie congolaise sur des bases solides et durables, il doit être clair pour tout le monde que celui-ci devra être conduit dans un climat de paix. Ce qui ne signifie nullement que les divergences d'idées et de projets seront proscrites, mais qu'elles devront s'exprimer dans le calme et la sérénité si leurs auteurs veulent être entendus du plus grand nombre.

Notre peuple a trop souffert dans un passé récent des controverses stériles dans lesquelles s'enlisait complaisamment sa classe politique pour que l'on prenne aujourd'hui le risque de retomber dans de tels errements. Si les partis et les formations, de la majorité comme de l'opposition, sont sages et surtout conscients des dangers que peut générer à nouveau leur affrontement, ils s'entendront sur les conditions dans lesquelles s'organiser ce dialogue nécessaire. Ce faisant, ils conjureront le mauvais sort qui guette les sociétés humaines, toutes les sociétés humaines sans exception, lorsqu'elles tentent de se réformer pour s'adapter aux réalités du temps présent.

Maintenir l'ordre dans notre pays, tout au long du processus qui se dessine, est un impératif auquel nul ne peut et ne pourra se soustraire. Il doit donc être exprimé, admis, enregistré de telle façon que notre peuple, toutes tendances politiques confondues, s'y rallie sans crainte. Ainsi, et ainsi seulement, seront neutralisés les mauvais démons qui mirent le Congo à feu et à sang en 1993, 1997 et 1998. Ainsi, et ainsi seulement, irons-nous jusqu'au bout d'une réforme des institutions qui s'avère nécessaire alors que s'achève la reconstruction du pays. La cérémonie préparatoire des Jeux africains qui s'est déroulée hier à Brazzaville, en présence du chef de l'État, a fait apparaître en pleine lumière l'ampleur de l'enjeu que constitue pour le Congo cette cinquantième édition. Rien ne serait plus dangereux que d'en perturber la préparation par des dissensions politiques, des affrontements partisans, dans lesquelles la rue se trouverait impliquée malgré elle.

Veillons donc à ce que la paix continue de régner entre nous !

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le Club-2002 PUR évalue son bilan post-électoral

Réuni en session ordinaire le 14 novembre à Brazzaville, le secrétariat permanent du Club-2002 PUR (Parti pour l'Unité et la République), a fait son bilan post-électoral après examen du rapport sur lesdites élections.



Le présidium du secrétariat permanent lors de la réunion

L'examen de ce rapport a relevé que dans ce contexte post congrès, les militants du parti ont fait la démonstration de leur fidélité et de leur engagement dans les idéaux du parti renouvelés pendant les assises du premier congrès extraordinaire. À cet effet, le secrétariat permanent s'est félicité du fait que le parti ait enregistré un total de 21 élus lors des élections locales du 28 septembre dernier avec le soutien des partis de la majorité présidentielle ayant à leur tête, le Parti congolais du travail. Le Club-2002 PUR a salué l'unité et l'esprit de dialogue qui y ont prévalu. C'est grâce à cette victoire, a reconnu le secrétariat permanent, que le parti vient de se voir confier les fonctions de premier secrétaire au sein des deux bureaux exécutifs des deux conseils municipaux et départementaux de Brazzaville et de Pointe-

Noire avec l'élection de Clèche Atipo Ngapy au bureau du conseil municipal et départemental de la ville de Brazzaville et Fulgence Ibombo de celui de Pointe-Noire, ainsi que le poste de secrétaire de la commission économie et finance du sénat qui est revenu à Antoine Banvidi. Le secrétaire général de ce parti, Justin Mondélé n'a pas manqué de remercier le président du conseil de surveillance de cette formation politique Wilfrid Guy César Nguesso pour son soutien apporté à tous ces candidats ainsi qu'aux conseillers élus dans les différents bureaux exécutifs des conseils. S'agissant de l'évaluation des recommandations du premier congrès extraordinaire, le secrétariat permanent a d'abord rappelé aux membres que parmi les recommandations de ces retrouvailles, il y avait un point

resté en voie, à savoir la structuration du parti. À propos, une commission chargée de celle-ci a été mise en place. Le Club-2002 PUR n'a pas non plus manqué au cours de cette rencontre, d'aborder le contexte international marqué par la propagation de l'épidémie Ebola qui a déjà franchi le cap de cinq mille morts en Afrique de l'Ouest. En cela, tout en se félicitant de la mobilisation de la communauté internationale pour lutter contre cette épidémie, le parti a appelé à la solidarité pour juguler cette fièvre hémorragique qui constitue une véritable arme à destruction massive. Il a en outre félicité le gouvernement de la République pour les mesures préventives prises face à cette menace.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moundélé Ngonzo

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

SOUVENIR

Le PCT commémore les sept ans de la disparition d'Ambroise Edouard Noumazalay

Les cadres, membres, militants et sympathisants du Parti congolais du travail (PCT) se sont recueillis le 17 novembre sur la tombe de leur ancien secrétaire général du parti, Ambroise Edouard Noumazalay, décédé le 17 novembre 2007.

Plusieurs d'entre eux l'appelaient affectueusement « le vieux Noumaz » et ont gardé de bons souvenirs de son encadrement politique ; au point où quelques jeunes, proches de son parti, se sont organisés



Pierre Ngolo se recueillant sur la tombe d'Ambroise Edouard Noumazalay

pour conserver son héritage et son œuvre, en se regroupant au sein d'un Cercle de réflexion dénommée « Génération Noumazalay ». Il était 10 heures vingt minutes du matin, les ouvriers s'affairaient à placer du marbre sur les tombes d'Emmanuel

Beté Siba et son fils inhumés le 11 novembre dernier, au Mausolée Marien Nguabi, où repose pour l'éternité l'ancien secrétaire général du PCT, un à un les membres du parti commençaient à arriver sur ce lieu de souvenir. Trente minutes après, la cour du Mausolée ne pouvaient plus contenir les véhicules qui se bousculaient pour obtenir un lieu libre pour garer. Les membres du parti présents sur les lieux se rappelaient, chacun à sa manière,

tance. Il reste pendant près de deux minutes, debout après l'avoir déposée. Le secrétaire général a salué la famille de l'illustre disparu et les cadres du parti, avant de se diriger vers l'apéritif, non loin de là. Au loin, nous apercevons, l'ancien ambassadeur, Anatole Kondho, l'un des fidèles collaborateurs d'Ambroise Edouard Noumazalay. Il a bien voulu répondre à nos questions en commençant par nous préciser qu'Ambroise Edouard Noumazalay n'était pas seulement son chef politique, mais son frère de sang. « C'est avec grande émotion que je viens m'incliner, avec ses enfants, sur sa tombe. Sur le plan politique, j'ai beaucoup appris auprès de lui. Je reconnais qu'il y a des attitudes que j'affiche devant certains problèmes qui sont les légues de son éducation. Ces analyses ont fait éviter au Congo plusieurs conflits politiques et l'ont amené à enregistrer certaines victoires », a-t-il déclaré.

De son côté, le député de Betou, dans la Likouala, département natal de l'ancien secrétaire général, Fernand Sabaye pense que cet homme que le PCT commémore la mémoire ce jour n'avait jamais trahi ses convictions politiques. « Il a fait de la politique son sacerdoce et s'est donné pour la cause du peuple. Il a joué un grand rôle dans l'encadrement politique de plusieurs jeunes congolais. Il se souciait peu de lui-même », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

une petite histoire qui lui reste de l'ancien secrétaire général du PCT. C'est finalement à onze heures dix minutes que le secrétaire général, Pierre Ngolo arrive. Le protocole le conduit droit vers la gerbe de fleurs apprêtée pour la circons-

BDEAC

Une table ronde sur les infrastructures en Afrique

La Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) a reçu mandat d'organiser une table ronde pour le financement des infrastructures, car la sous-région a un grand besoin d'infrastructure de base.



La réunion du conseil d'administration, photo Adiac

Le président de la BDEAC, Michaël Adande, l'a annoncé le 14 novembre à Brazzaville, au terme des travaux du 3e conseil d'administration de la banque. Cette réunion s'est inscrite dans la continuité des activités de la banque, à travers la consolidation de ses efforts pour l'amélioration de l'information financière disponible et le développement du portefeuille des projets.

« Notre sous-région a besoin d'infrastructures de base et nous avons fixé nos priorités conformément aux orientations des États qui veulent que les six pays soient un seul espace, pour permettre la circulation des hommes, des capitaux, des biens et services. Nous mettons donc un accent particulier sur les financements des infrastructures de transport », a déclaré le président de la BDEAC. En effet dans cette optique, au cours du conseil d'administration, les administrateurs ont approuvé des dossiers de financement d'infrastructures routière, portuaire, de construction d'usine et également des études qui concernent les projets structurants de la sous-région.

Un accent particulier est mis sur les études, car la Banque se propose de constituer en son sein un vivier d'études pour permettre aux États d'avoir des projets beaucoup plus matures, élaborés. Mickaël Adande a insisté sur cette nécessité qui pose problème au sein de la sous-région. La BDEAC reçoit beaucoup plus d'intentions de projets que de projets prêts à être financés. « Également notre rôle est d'accompagner les États et non seulement de jouer en aval dans le rôle de financement », a-t-il déduit.

Dans son argumentaire, le président du conseil d'administration a indiqué que cette situation se plaçait en frein au développement de l'Afrique. « Toutes les études

montrent que s'il existait des projets bien élaborés et bien structurés, le taux de décaissement des prêts accordés dans nos pays serait plus élevé. Par conséquent, les réalisations des projets seraient beaucoup plus importantes ».

En sus, les infrastructures pourraient donner une poussée à la croissance. Les études montrent que la sous-région pourrait gagner jusqu'à 2% au niveau de la croissance. Un regain qui conduirait à réduire davantage la précarité et la pauvreté dans les différents pays.

La Banque aux normes internationales

La réunion des administrateurs a été une occasion de faire un point sur les réformes encourues dans tous les domaines d'activité de la banque. La BDEAC a choisi de mettre la banque aux normes internationales du niveau de la gouvernance ; des activités liées au financement des projets, autant sur la comptabilité par la facilité de lecture des états financiers. Les politiques ont été approuvées depuis un certain temps, mais la réunion a mis en place les outils permettant de travailler dans un environnement beaucoup plus sécurisé, plus performant (comptabilité, maîtrise du risque, évaluation des projets, gestion du courrier, archivage, site web de la banque un lien de communication entre la banque et l'extérieur). Un autre point a figuré à l'ordre du jour de ce conseil d'administration, portant sur la situation financière de la banque au 30 juin 2014. Les administrateurs ont relevé et constaté que les indicateurs sont bien orientés, la marge d'activité bancaire est en nette progression par rapport à l'année 2013.

La situation financière de la banque est correcte grâce au résultat des réformes engagées.

N.F.L.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Les experts répondent au questionnaire du Gabac

Le tour revient à la République du Congo de répondre au questionnaire d'évaluation mutuelle initié par le groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (Gabac). Un exercice qui consiste à apprécier la conformité des dispositifs de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme des États aux standards internationaux.

Le directeur général de l'Agence nationale d'investigation financière, André Kanga, l'a rappelé le 13 novembre. Une manière de sensibiliser tous les acteurs concernés en tant que coordonnateur de l'évaluation du Congo dans ce domaine. Ce questionnaire, un même modèle pour tous les pays de la sous-région, avait été remis à tous les assujettis : toute personne physique ou morale qui, dans le cadre de sa profession, réalise, contrôle et conseille des opérations entraînant des dépôts, des échanges, des placements, des conversions ou tous les autres mouvements de capitaux.

Après les enseignements reçus du séminaire de sensibilisation, le travail de technicien démarre. Chacun dans son

domaine d'activités (finance, police, gendarmerie, justice et affaires étrangères) devra répondre à ce document de 85 pages suivant un chronogramme de chaque samedi jusqu'à la fin de ce mois de novembre. « Il s'agit d'un moyen par lequel les autorités congolaises concernées par l'évaluation, fournissent des informations détaillées, nécessaires au processus d'évaluation avant la mission des évaluateurs », a expliqué André Kanga.

Pour le premier samedi, le 15 novembre, un comité interministériel est mis en place pour orienter le travail à réaliser. Le samedi suivant consistera à agencer les idées et le dernier samedi, interviendra l'adoption du document final qui sera re-

mis au ministre des Finances. Ce dernier le transmettra aux experts du Gabac qui auront deux mois de lecture avant de confronter les informations inscrites à la réalité de terrain en mars 2015.

Notons que ce processus fait partie du programme du Gabac, dans le cadre de l'évaluation mutuelle du Congo et de son dispositif juridique en matière de lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme qui a démarré le 22 septembre dernier. Ce questionnaire est établi selon le règlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), révisé en 2010, portant prévention et répression du blanchiment des capitaux et financement du terrorisme.

Nancy France Loutoumba

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE (PFDE)
Financement IDA- Crédit n°5121-CG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001/MEFDD-CAB/PFDE/AON/T/2014

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour couvrir le coût du Projet « Forêt et Diversification Economique (PFDE) et entend affecter une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de travaux de réhabilitation des bâtiments de quatre Directions Départementales de l'Economie Forestière.

2. L'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE) invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue de la réalisation des travaux de réhabilitation des bâtiments de quatre (4) Directions Départementales répartis en lots comme suit :

Lot 1 : Travaux de réhabilitation des bâtiments de la Direction Départementale de la Sangha.

Lot 2 : Travaux de réhabilitation des bâtiments de la Direction Départementale de la Cuvette.

Lot 3 : Travaux de réhabilitation des bâtiments de la Direction Départementale du Niari.

Lot 4 : Travaux de réhabilitation des bâtiments de la Direction Départementale de Pointe Noire.

Un soumissionnaire pourra être attributaire de deux lots au plus. Le délai d'exécution des travaux est de quatre (04) mois.

3. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national spécifiées dans la publication de la Banque « Directives: passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA », et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le

Dossier d'appel d'offres.

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de l'unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique, Tel : 068170633/056169574 ; E-mail : pfdecongo2011@yahoo.com et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables.

5. Les spécifications de qualification comprennent:

a) Avoir effectué, au cours des cinq (05) dernières années, les travaux de construction de bâtiment d'un montant financier annuel moyen correspondant au moins au montant de l'offre proposée ;

b) Avoir, au cours des cinq (05) dernières années, exécuté en tant qu'entreprise principale de construction au moins trois (03) ouvrages de même nature et complexité. Pour être admis, ces travaux doivent être terminés au moins pour 70% avec des attestations délivrées par les maîtres d'ouvrages concernés.

c) Présenter des propositions d'acquisition (en propriété, en bail, en location, etc.) en temps opportun des équipements essentiels suivants : (01) camion benne ; (01) véhicule de liaison et (01) compacteur manuel.

d) Offrir :

- un Directeur des travaux (Ingénieur Génie Civil) avec au moins cinq ans d'expérience dans la conduite des travaux de bâtiments dont 3 ans au minimum comme Directeur des travaux ;

- un conducteur des travaux (Technicien de génie civil de niveau BTS au minimum) ayant occupé le poste sur au moins trois chantiers similaires de bâtiments.

Les CV et les copies de diplômes certifiés seront joints à la soumission.

7. Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés par demande écrite à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100.000) FCFA. Le paiement sera effectué en espèces.

8. Les Soumissions devront être déposées à l'adresse ci-dessous avant le 22 Décembre 2014 à 14 heures, heure de Brazzaville. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le 22 Décembre 2014 à partir de 14 heures 30 minutes.

9. Toutes les Soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie de Soumission pour un montant de deux millions (2.000.000) FCFA par lot ou un montant équivalent dans une devise librement convertible.

3. L'adresse mentionnée ci-dessus est :

**Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE)
Quartier OCH, case J-142/V Moungali III-SOPROGI,
BP 14 564, Brazzaville, Email : pfdecongo2011@
yahoo.com; Tél :068170633/056169574
République du Congo.**

Brazzaville le 13 Novembre 2014

Le Coordonnateur du PFDE

Jacques OSSISSOU



COMMUNIQUE DU GROUPE NSIA SUR L'INCENDIE DU SUPERMARCHE CASINO DE BRAZZAVILLE

Le Groupe NSIA tient à exprimer sa solidarité, à la Direction Générale, aux employés, partenaires, et surtout les clients de Casino, suite à l'incendie du 6 novembre 2014 qui a ravagé totalement les locaux et leurs contenus.

CASINO en Afrique dans tous les pays où il est implanté (Gabon, Sénégal, Côte d'Ivoire, Cameroun, Congo), a choisi comme assureur de confiance le Groupe NSIA, et au Congo les valeurs assurées excèdent 25 milliards de FCFA

Par conséquent suite au sinistre survenu NSIA, comme à son habitude, avec ses réassureurs tiendra tous ses engagements en accompagnant le Groupe MIM SCORE/CASINO pour la reconstruction d'un nouveau supermarché plus grand et moderne, à la grande satisfaction de tous les Brazzavillois.

Les 5 valeurs du Groupe NSIA se déclinent dans une formule dénommée RICIP (Responsabilité, Intégrité, Culture client, Innovation, Performance), avec comme Réassureurs :

- CICA-RE 1er Réassureur de la zone CIMA
- AFRICA-RE 1er Réassureur Africain ;
- SCOR 1er Réassureur Européen ;
- MUNICH-RE 1er Réassureur Mondial ;
- SWISS-RE 2ème Réassureur Mondial ;

L'assurance ne coûte chère qu'avant le sinistre, et n'attendez pas qu'il soit trop tard.

Nos collaborateurs et intermédiaires dans tous nos points de vente, vous conseillerons utilement sur nos produits.

NSIA LE VRAI VISAGE DE L'ASSURANCE ET DE LA BANQUE



IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « Je crois que dans un pays comme le Congo (RDC), - qui est un pays très divers - c'est compliqué de gérer la démocratie. »

Jean-Marie Guéhenno, président de l'ONG International crisis group, RFI, 17 novembre 2014

□ « Le chef est le dernier à être capable d'expliquer sa légitimité et est le plus souvent relégué à la position ignorante. »

Avital Ronell, Professeure à l'Université de New York, liberation.fr, 14 novembre 2014

□ « La démocratie, qui a horreur du vide, ne se suffit pas à elle-même, c'est un système qui prône l'horizontalité, mais qui a besoin de verticalité »

Jean Garrigues, historien, spécialiste de la vie politique française, Le Point N°2192 du 18 septembre 2014

□ « Parce que la pauvreté est quelque chose qui se transmet de génération en génération, éduquer les filles, c'est lutter contre cette transmission. »

Ann Cotton, fondatrice et présidente de l'ONG Camfed, lauréate du prix WISE - sorte de « Nobel » de l'éducation, Le Monde de l'Éducation, 04 novembre 2014

□ « À travers la musique, on peut, effectivement, contribuer à valoriser la paix, à semer dans le cœur... de chaque Africain, de chaque citoyen du monde, comment cultiver la valeur de la paix. »

Watt Millo, artiste-musicien burkinabè, le faso.net, 16 octobre 2014

COMMERCE EXTÉRIEUR

Des guichets uniques recommandés aux Conseils des chargeurs africains

La recommandation figure parmi les neuf adoptées par les 7^{es} journées du chargeur africain qui se sont achevées le 14 novembre à Brazzaville. L'objectif étant de faciliter les échanges au sein du continent et développer le commerce extérieur interafricain.



Une vue des responsables lors des 7^{es} journées du chargeur africain photo adiac

Au terme de cinq jours de travaux, dominés par des débats, les chargeurs africains, réunis au sein de l'Union des conseils des chargeurs africains (UCCA), ont formulé une série de recommandations.

On retient, hormis la création et le soutien des guichets uniques du commerce extérieur interafricain : la création des comités nationaux de facilitation des échanges dans les pays où ils en manquent ; la professionnalisation des chargeurs ainsi que leur qualification au statut d'opérateurs économiques agréés.

Les Conseils des chargeurs réclament également le développement des infrastructures et équipements de facilitation des échanges afin de diversifier leurs sources de revenus et renforcer les investissements ; l'encadrement des tarifs portuaires pour éviter les surcoûts et les frais indus dans les procédures de passage portuaire des marchandises.

En formulant ces exigences, les Conseils des chargeurs africains visent un seul objectif fondamental : donner une nouvelle impulsion au commerce interafricain en vue de créer une dynamique économique plus efficace.

«Déclaration de Brazzaville»

En marge de ces assises, les ministres en charge des Transports des États membres de l'Union des Conseils des chargeurs africains ont tenu une réunion spéciale. Ils ont rendu publique une déclaration dite de Brazzaville à travers laquelle ils demandent aux États de ratifier les instruments juridiques internationaux et sous-régionaux.

Il s'agit notamment de la charte africaine des transports maritimes révisée et de la convention des Nations unies sur le contrat de transport international des marchandises effectué par mer, appelée Règle de Rotterdam.

De même, ils réclament à l'organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du centre de mener un lobbying auprès des organisations internationales, régionales et sous-régionales afin d'accompagner l'UCCA dans la mise en œuvre de sa nouvelle vision et stratégie de défense des intérêts des chargeurs.

Les ministres des Transports ont aussi pris l'engagement de faire le plaidoyer auprès des institutions régionales et internationales ainsi que des compagnies maritimes d'Asie, des États-Unis d'Amérique et d'Europe, desservant les ports de l'Afrique du centre et de l'Ouest. Ceci, pour soutenir les négociations des taux de fret et charges connexes.

Rappelons que l'UCCA compte 17 pays membres, tous de l'Afrique Centrale et de l'Ouest. La 8^e édition des journées du chargeur africain se tiendront à Niamey au Niger, en novembre 2016.

Firmin Oyé



INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DURÉE	COÛT	PERIODE
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5jrs	400 000 FCFA	17 au 21 novembre 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant(e) de direction : Perfectionnement	3jrs	400 000 FCFA	1 au 3 Décembre 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés ?	5jrs	500 000 FCFA	8 au 12 Décembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5jrs	500 000 FCFA	15 au 19 décembre 2014

SURVEILLANCE DOUANIÈRE

Une formation de vrais professionnels de contrôle

Dans la poursuite de la réorganisation de la direction de la surveillance douanière, créée en 2010, trente agents participent à Brazzaville, à un séminaire de formation pour de vrais professionnels de contrôle.

Durant cinq jours la formation sur la surveillance sera axée sur l'initiation pour conforter leur professionnalisme. Les différents agents sélectionnés devront renforcer leurs capacités opérationnelles, en vue d'une meilleure gestion de la division, de la subdivision et de la brigade douanière.

Cette formation est co-organisée par la direction générale des douanes et des droits indirects et l'Union européenne, dans le cadre du projet gouvernemental pour le renforcement des Finances publiques (PGFIP). Elle sera animée par un spécialiste de terrain, Stéphane LIOTET, colonel des douanes françaises.

Les 30 agents sont issus des régions nord du Congo. Ceux de la partie sud seront concernés par une autre formation prévue pour la semaine prochaine à Pointe-Noire. En effet, la formation devrait être financée par le gouvernement depuis 2012, mais cela n'a pas pu être fait à cette période. D'où sa prise en charge par la direction des douanes et des droits indirects personnellement.

« Tout cela est désormais réalisé avec le soutien du PGFIP. La surveillance douanière existe et accomplit un travail remarquable de contrôle des marchandises en mouvement, complémentaire au contrôle exercé dans les bureaux de dédouanement traditionnels », a déclaré l'expert principal Douanes, André Pla.



Les organisateurs de la formation photo Adiac

En effet, il a affirmé que les premiers résultats constatés en matière de sécurisation des recettes douanières sont encourageants et cela a été reconnu par les bailleurs et organisations internationales. Cependant, il était nécessaire d'organiser des formations spécifiques au profit des agents des douanes de la surveillance.

La globalisation du concept de sécurité, les menaces transfrontalières, le développement du commerce illicite, l'intensification des échanges internationaux imposent aux agents de la surveillance un réveil permanent.

Au terme de cette formation, les douaniers de la surveillance auront acquis toutes les connaissances utiles sur les missions et les méthodes de travail. Ces spécialistes sont amenés à travailler souvent dans les conditions difficiles, en tous temps et en tous lieux.

« (...) les douaniers en uniforme sont les premiers protecteurs du pays aux frontières, et la première image du voyageur international représentative du Congo. Nos douaniers doivent donc être exemplaires dans leur présentation et leurs actions de contrôle, efficaces et opéra-

tionnels », a circonscrit l'expert principal Douanes du PGFIP.

Notons que depuis 2010, les douanes congolaises bénéficient du soutien technique de l'Union européenne pour le renforcement de capacités, la sécurisation des recettes et la lutte contre la fraude. De nombreuses actions et réformes ont eu lieu. Ces dernières impactent non seulement les douanes elle-même mais aussi les opérateurs économiques et la population.

Le processus de modernisation engagé vise la réforme en vue d'améliorer l'efficacité, la rentabilité, la transparence, l'éthique, et la prise

en compte de toutes les activités de la surveillance : des qualités qui répondent aux exigences de l'heure.

« Le renforcement des capacités, en revanche consolide l'adéquation poste-compétence et recettes douanières-budget de l'État. Ce n'est que dans cette optique que la mission régaliennne de la douane est évaluée », a indiqué le représentant de la direction générale des Douanes, Norbert Boula Yoka, concluant sur « la modernisation est l'idée mais le renforcement de capacités du personnel en est le moyen ».

Nancy France Loutoumba

REMERCIEMENTS

- Honorable Itoua Emmanuel
 - Monsieur Fernand Eugène Ondako
 - DG Michel Elenga Ekobo
 - Capitaine Okemba Dieudonné Aboukembe
 - Monsieur Okemba Marius Ebadem et famille remercient tous les amis et connaissances pour leur soutien moral et matériel apporté lors du décès de leur père, frère, oncle et grand-père Okemba Alphonse « Taà Gnèret » dit Levanche, décès survenu à Owando le 31 octobre 2014.
- Qu'ils trouvent ici l'expression de toute notre reconnaissance.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Plus de deux mille accidents déjà enregistrés à Brazzaville en neuf mois

D'après les statistiques publiées le 16 novembre par la Direction générale des transports terrestres (DGTT), rien qu'en 9 mois, précisément de janvier à septembre 2014, Brazzaville a déjà enregistré 2004 accidents de circulation. Le nombre de ces accidents est déjà jugé en hausse par rapport à celui enregistré toute l'année précédente avec 1 940 cas.

Ces données statistiques ont été publiées par le chef de Bureau des transports urbains et routiers, Louis Olebou Ekina, à l'occasion de la 3^e Journée africaine de sécurité routière, célébrée dimanche dernier sur le thème : «Luttons contre les facteurs humains de risques d'accidents de voies publiques».

Ces statistiques publiées concernent tout le pays, et sont classées département par département. Au plan national, en 9 mois seulement, le pays a enregistré environ 2 668 accidents de circulation. Selon le classement de la DGTT, sur les douze départements que compte le pays, Brazzaville bat jusque-là le plus grand record d'accidents, avec à ce jour, plus de 2004 cas officiellement enre-

gistrés. S'ensuivent Pointe-Noire et le Kouilou qui ont enregistré pendant la même période, 206 accidents. Lesquels accidents ont concerné directement 352 personnes et 29 cas de décès.

Ces différents accidents ont touché environ 1563 citoyens et, arraché malheureusement la vie à 139 citoyens. D'après ces mêmes sources, le nombre d'accidents enregistrés rien qu'à Brazzaville, en 9 mois, dépasse déjà largement celui de 2013. Le département de la Bouenza est classé 3^e, avec environ 120 d'accidents. Ces derniers ont entraîné la mort à 8 citoyens. Le Niari vient en quatrième position avec 88 accidents et 2 morts. La Cuvette-Ouest, bien que classée 8^e, a enregistré pour sa part 48 accidents, pour 12 personnes tuées.

Comment lutter contre les accidents sur la voie publique ?

La DGTT mène actuellement une campagne de sensibilisation et de conscientisation à l'endroit des automobilistes. Cette sensibilisation vise à éduquer les chauffeurs afin qu'ils adoptent des comportements responsables, en interdisant entre autres, l'utilisation



Un bus tombé dans le caniveau à la hauteur de l'arrêt La Ferme à Mikalou II

du téléphone portable pendant la conduite; l'excès de vitesse ; les dépassements dangereux ; la conduite sous l'emprise de l'alcool ; l'inobservation des panneaux de signalisation. La sensibilisation de la DGTT interdit aussi aux automobilistes le refus de céder le passage aux piétons, cyclistes,

motocyclistes et aux véhicules prioritaires.

«Face à cette situation alarmante, le gouvernement exhorte tous les usagers de la route à se mobiliser afin de lutter contre les principales causes qui sont à l'origine des fréquents accidents de la route dans le pays. Il s'agit

notamment des dépassements dangereux ; des excès de vitesse et du refus de priorité», a indiqué le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande dans un message rendu public deux jours auparavant.

Firmin Oyé

COOPÉRATION

Les Zones économiques spéciales du Congo intéressent l'Afrique du Sud

Des hommes d'affaires sud-africains sont attendus au Congo dans les prochains jours pour identifier quelques secteurs d'activités susceptibles de développer les Zones économiques spéciales.



L'entretien entre le ministre Alain Akouala Atipault et Richard Baloyi dans le domaine des infrastructures, l'aquaculture et autres. Mais par rapport à ce que le ministre vient de nous présenter, nous allons plutôt faire le possible pour attirer les hommes d'affaires pour qu'ils puissent regarder les opportunités que le Congo présente dans ce secteur; apporter leur expérience et investir dans ce domaine », a-t-il expliqué.

« Nous avons aussi l'économie maritime. C'est une zone que nous voulons développer ensemble de même que nous voulons développer et renforcer le secteur des mines. Lorsqu'on parle des infrastructures, nous regardons aussi le secteur de l'énergie », a-t-il poursuivi. L'ambassadeur a profité pour donner un bref aperçu des Zones économiques spéciales dans son pays. En rappel, l'Afrique du Sud est un pays émergent avec une économie de plus en plus diversifiée.

Yvette Reine Nzaba

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Afrique du Sud au Congo, Richard Baloyi, a présenté la situation au ministre à la présidence chargé des Zones économiques spéciales, Alain Akouala Atipault. « L'Afrique du Sud et le Congo entretiennent depuis longtemps d'excellentes relations dans le domaine politique. Mais cette fois, je suis venu voir le ministre qui m'a tout d'abord fait un bref aperçu sur les Zones économiques spéciales du Congo. Nous avons examiné la manière dont nous allons travailler dans ce secteur économique afin de renforcer nos relations », a indiqué le diplomate sud-africain. Il s'agira, a-t-il dit, d'encourager les hommes d'affaires sud-africains à investir au Congo pour « examiner les zones qui leur plairont et identifier un secteur d'activité des Zones économiques spéciales ». En outre, il a expliqué comment l'Afrique du Sud a pu exceller dans ce domaine. « En Afrique du Sud nous avons développé les Zones économiques spéciales

Une formation sur les procédures des marchés publics

Les directeurs des études et de la planification (DEP), les membres des Cellules de gestion des marchés publics (CGMP) et les gestionnaires de crédits des ministères se forment à la préparation et la planification des marchés publics.



Les participants du ministère du Sport

L'autorité de régulation des marchés publics organise du 17 novembre au 5 décembre cet atelier de formation et d'information à leur endroit, afin de renforcer leurs compétences. Un travail permettant de garantir l'aboutissement, dans les délais des procédures de passation, d'exécution et de règlement de chaque marché inscrit au budget 2015. Les participants devront à partir de cette formation caractériser l'environnement dans lequel se gèrent les marchés publics ; maîtriser le processus de détermination des besoins par la méthode de l'analyse fonctionnelle. Entre autres objectifs, structurer un cahier des charges fonctionnel en intégrant l'analyse par fonctions, maîtriser le processus de planification des marchés, élaborer des plans de passation des marchés ainsi que les avis

généraux d'appel d'offres subséquents.

La formation sera organisée autour de deux thématiques permettant aux participants d'aborder la problématique relative à la détermination des besoins dans les marchés publics. On note les aspects liés à la quantification, au choix des spécifications techniques et à l'évaluation financière des coûts des projets de marchés.

À l'issue de la formation, les participants devront être en mesure de rédiger un cahier des charges fonctionnel pour les quatre types de marchés prévus par le Code des marchés publics. Autre résultats attendus : élaborer un plan de passation des marchés ainsi que l'avis général d'appel d'offre y relatif ; et assurer le suivi de la mise en œuvre du plan de passation des marchés.

Nancy France Loutoumba

ÉDUCATION

Reprise des cours à l'Université internationale de Brazzaville

La rentrée académique 2014-2015 s'est déroulée ce 14 novembre au quartier la Glacière dans l'arrondissement 2 Bacongo (Brazzaville).

Devant le corps enseignant et les étudiants, lors d'une conférence de presse organisée à cette occasion, le président de cette institution, Anatole Collinet Makosso est revenu plusieurs fois sur le devoir des étudiants de s'approprier cet outil qui continue d'offrir les conditions minimales acceptables pour l'exercice privé de l'enseignement supérieur général dans les différents établissements créés. Anatole Collinet Makosso, a rappelé à ceux qui sont venus pour la première fois, qu'ils doivent se sentir chez eux, « *Nous n'avons pas une politique de facilité du fait des frais que vos parents paient. Il faudra éviter le laxisme dans les comportements. Ici, si l'enfant ne travaille pas, il ne peut s'admettre non plus. Nous tenons compte de son travail. Nous sommes là pour la ri-*

gueur », a-t-il relevé.

Etablissement privé, doté d'une personnalité morale, de l'autonomie financière qui s'administre librement, l'Université internationale de Brazzaville (UIB) visait lors de cette journée solennelle à faire connaître, entre autres, la qualité des enseignements qu'elle est en droit de dispenser grâce aux connaissances distillées avec maîtrise et dont les destinataires, estiment les encadreurs, s'approprient pour l'élaboration ou la construction d'une citoyenneté conséquente.

Peu avant la communication du président de l'UIB, c'est devant un parterre d'étudiants que les animateurs ont présenté les stratégies de développement de leur université qui du reste s'inscrivent sur deux volets à savoir : l'excellence que la direction veut mettre en place, en se basant sur le système LMD (Licence, Master, Doctorat) et les relations de coopération que l'UIB a tissées avec l'extérieur notamment l'Université Catholique de Bertoua en



Le présidium

Master (Cameroun), l'Université Catholique de l'Ouest (UCO) à Angers (France) et l'Université Catholique du Littoral (UCL) à Dunkerques (France). A noter

que ces universités catholiques de France ont signé chacun, un accord de coopération avec l'Université Catholique de Bertoua. Signalons que cette rentrée aca-

démique a tourné autour de la thématique générale « *Etudier à l'Université internationale de Brazzaville et perspectives* ».

Guillaume Ondzé

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Cinq congolais déclarés maîtres de conférences agrégés par le Cames

La cérémonie de congratulation des lauréats du 17^e concours d'agrégation de médecine humaine, pharmacie, odontologie-stomatologie, médecine vétérinaire et production animales du Conseil africain et Malgache de l'enseignement supérieur (Cames) a été patronnée le 17 novembre à Brazzaville, par le recteur de l'Université Marien Ngouabi Armand Moyikoua.

Ce concours a réuni 191 candidats venus de dix-neuf universités dont six du Congo. Parmi les six présentés du Congo, cinq ont été qualifiés maîtres de conférences agrégés. Le taux de réussite s'élève à 83%.

De ces six lauréats l'on compte deux femmes et quatre hommes. Il s'agit des maîtres de conférences en hépato-gastro-entérologie, Blaise Irénée Atipo Ibara ; maître de conférences en neurologie, Bébène Banzouzi Ndamba ; maître de conféren-



Le recteur Armand Moyikoua posant avec les lauréats (crédit-adiac)

ces en pédiatrie, Jean Robert Mabilia Babela ; maître de conférences en anatomie pathologie, Donatien Moukassa et maître de conférences en pédiatrie, Annie Rachelle Okoko.

Le recteur de l'Université,

Armand Moyikoua a félicité les lauréats avant de rappeler leur devoir envers eux-mêmes, les étudiants ainsi que les enseignants. D'après lui, ils ne doivent souffrir d'aucun absentéisme pour quelque raison que ce soit.

Mais plutôt accomplir leurs activités académiques avec éthique et professionnalisme, relever le niveau des prestations, diversifier les offres de formation ainsi que contribuer au rayonnement de leur établissement.

Après la présentation de ces nouveaux promus à la communauté universitaire, l'un des nouveaux promus, maître de conférences en anatomie pathologie, Donatien Moukassa a remercié leurs encadreurs.

« *C'est grâce à leurs savoir-faire et leur savoir-être qu'ils nous ont dévoilé les contraintes et exigences de ce concours, qui du reste est caractérisé par une logique à la fois rationnelle et irrationnelle. Car des dires de tous ceux qui l'ont passé, y compris moi-même les trois épreuves mythiques de ce concours génèrent le stress, voire le trouble physiologique, inqualifiable qui étreint toutes les forces physiques et parfois même intellectuelles du candidat* », a-t-il indiqué

Notons que le 18^e concours interviendra en 2016, à Dakar au Sénégal. En janvier 2014, le Congo a eu quatre maîtres de conférences agrégés en droit, sciences économique et gestion au concours d'agrégation des sciences juridiques, politiques et de gestion.

Lydie Gisèle Oko

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Le budget 2015 du projet « Lisungi » chiffré à environ 3, 2 milliards FCFA

La somme a été arrêtée le 14 novembre à Brazzaville, au cours de la première session ordinaire du Comité d'orientation stratégique (COS), couplée au lancement de ce projet qui sera expérimenté à Brazzaville (Makélékélé, Bacongo, Mougali et Talangaï), Pointe-Noire (Mvoumvou), et dans la Cuvette (Oyo et Makoua)



Les ministres Émilienne Raoul et Léon Raphaël Mokoko

D'un coût global de 17 millions de dollars (soit plus de 9 milliards FCFA), le projet « Lisungi » (l'aide) est mis en œuvre au Congo par le gouvernement avec l'appui technique de la Banque mondiale (BM) qui contribuera à hauteur de 2 millions de dollars de financement IDA. En effet, pour le démarrage effectif du projet, un budget de 3, 239 milliards FCFA a été accordé pour l'année prochaine. Les participants ont aussi adopté le budget des trois derniers mois de l'année en cours qui s'élève en ressources et en emploi, à plus de 231 millions FCFA.

Les membres du COS ont également adopté le programme d'activités 2014-2015. Pour les trois derniers mois de l'année en cours, le travail consistera à la mise en place des organes locaux du projet, à la signature des conventions entre le ministère des Affaires sociales et les

autres ministères impliqués. S'agissant de l'année prochaine, il a été retenu la réalisation des enquêtes et l'identification des ménages, la formation des différents acteurs du projet, l'organisation des campagnes de sensibilisation des communautés, ainsi que le paiement des ménages. Ils ont enfin adopté, avec amendements, le projet de décret portant organisation et fonctionnement du projet Lisungi-Système des filets sociaux ainsi que le projet d'arrêté définissant les attributions et la composition des différents organes du projet.

5 000 ménages et 1000 personnes âgées de 60 ou plus ciblés

Le but du projet Lusingi est

de mettre en œuvre la première phase d'un programme de transferts monétaires aux segments les plus pauvres de la population des zones ciblées afin d'accroître leur demande en services de base d'éducation et de santé et mettre en place les piliers essentiels d'un programme national de filets sociaux. Le projet vise des ménages dont les revenus par tête se situent sous le seuil de pauvreté alimentaire. Il assistera précisément 5 000 de ces ménages incluant une femme enceinte et/ou des enfants âgés de 0 à 14 ans et, 1000 personnes âgées de 60 ou plus qui habitent dans ces ménages. Les transferts seront versés mensuellement. Il s'agit d'une prestation fixe par ménage d'une valeur de

10 000 FCFA ; une prestation variable de 5 000 FCFA par an (maximum trois enfants par ménage) ; une prestation d'une valeur de 10 000 FCFA par personne âgée.

Selon la ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, présidente du COS, le projet Lisungi s'inscrit dans le cadre de la deuxième composante de la politique nationale d'action sociale élaborée avec l'appui de l'Unicef, dans son volet « transferts sociaux et autres mesures visant la réduction de la vulnérabilité à grande échelle ». Les filets sociaux peuvent, a-t-elle indiqué, être définis comme un ensemble de mesures organisées sous forme de programmes permettant de réduire la vulnérabilité et de lutter contre la pauvreté. « La mise en place de piliers clés d'un système national de filets sociaux améliorera les capacités locales notamment par le développement d'un système de gestion de l'information et la création d'un registre unique des bénéficiaires potentiels des programmes sociaux alors que le programme de transferts monétaires contribuera à augmenter la consommation des ménages les plus pauvres avec enfants et/ou personnes âgées, en leur versant des transferts directs

», a déclaré Émilienne Raoul. Le vice-président du COS, le ministre délégué au Plan et à l'Intégration s'est, de son côté, réjoui de voir ce projet entrer dans sa phase d'opérationnalisation. Il traduit, a rappelé Léon Raphaël Mokoko, la volonté du chef de l'État, de relever les défis concernant la réduction de l'extrême pauvreté, du chômage et les inégalités sociales. Pour lui, la réussite du projet contribuera sans conteste à l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement. « Il permettra de réduire l'extrême pauvreté et devra assurer l'éducation primaire des populations les plus vulnérables et l'amélioration de la santé maternelle et infantile des plus défavorisés et des transferts monétaires aux familles. Nous espérons vivement que ce projet pilote qui sera mis en œuvre dans trois départements du pays, donnera des résultats escomptés. Ce qui permettra d'en tirer l'expérience nécessaire à son extension à l'échelle nationale », a conclu le ministre.

Rappelons que la mise en vigueur du projet Lisungi est effective depuis le 19 septembre 2014 et sa clôture est prévue pour le 28 février 2018.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le directeur général de l'ARSTM se félicite de l'apport de son président du Conseil d'administration

Le ministre délégué à la Marine marchande, président du Conseil d'administration de l'Académie régionale des sciences et techniques de la mer (ARSTM) d'Abidjan, a reçu le 13 novembre à Brazzaville, le directeur général de l'ARSTM, Karim Coulibaly. Ils se sont entretenus du fonctionnement de cette institution et, notamment de l'évolution de la situation de cette institution.

« Nous sommes venus faire le

point à monsieur le ministre de la situation de notre institution. Cette fois-ci, ça un écho particulier, parce que cela fait aujourd'hui cinq ans que le ministre a été porté à la tête du Conseil d'administration, ici même à Brazzaville. Donc, c'est dans ce cadre-là que nous sommes venus fêter l'anniversaire en même temps faire un dernier point de la situation », a précisé Karim Coulibaly qui, a



Karim Coulibaly et le ministre Martin Coussoud Mavoungou

tenu aussi à remercier le ministre d'avoir fait gagner beaucoup de lauréats à l'institution. « Vous savez qu'au-delà du fait qu'il est ministre, il est administrateur des affaires maritimes. C'est un expert maritime très connu, connu également dans la sous-région et qui nous a porté son soutien pour aider l'académie sur beaucoup de plans ». Il faut dire que

l'ARSTM est aujourd'hui certifiée ISO version 2008. Le ministre Martin Coussoud Mavoungou a aussi contribué à l'arrivée de plus d'une centaine de jeunes congolais à l'académie d'Abidjan. « C'est pour une première fois qu'un pays de la sous-région Afrique centrale envoie autant de ressortissants », s'est réjoui le directeur général Karim Couli-

baly. L'ARSTM, rappelons-le, est l'institution régionale de formation maritime, portuaire et industrielle des quinze pays francophones de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, dont sept pays sont membres du Conseil d'administration. Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, du Gabon, du Congo, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée et du Togo. L'Académie compte en son sein deux écoles : l'École supérieure de navigation (ESN) spécialisée dans la formation des personnels navigants (officiers) de la marine marchande et des techniciens supérieurs en maintenance industrielle et télécommunication et l'École supérieure des transports Maritimes (ESTM), chargée de la formation des cadres moyens et supérieurs sédentaires des entreprises auxiliaires des transports maritimes. En outre, elle comprend un Collège d'enseignement et d'apprentissage maritime (CEAM) qui forme le personnel d'appui et des équipes des services pont et machine et de la pêche (...).

Guillaume Ondzé

PROGRAMME DES OBSÈQUES



Emilie Eyala, Agent des dépêches de Brazzaville, les familles Eyala, Ngamokouba, Maboussa Lokayama, Botoké et Pounga ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, père, neveu, gendre Lokayama Laurent Lanskyto, survenu le 11 novembre 2014 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, au n° 3 de la rue Mongo, Poto-Poto. L'inhumation aura lieu ce jeudi 20 novembre 2014 au cimetière Bouka.

LUTTE CONTRE LE SIDA

Une compétition inter scolaire en faveur des jeunes sur la pandémie

L'Association Jeunesse positive (AJP), dirigée par Thegi Fortuné Mampassi, organisera du 6 décembre au 4 janvier, au stade saint-Denis à Mpila, une compétition inter scolaire sur le thème «jeunesse sans sida».



Le chargé de communication Serge Menet présentant le projet/crédit-adiac

L'information a été donnée le 15 novembre, lors de la conférence de presse animée par les membres de l'association en vue de sensibiliser les jeunes à la tenue de ce concours.

Cette compétition est organisée avec l'appui MCI production et d'autres partenaires. Elle regroupera les élèves du lycée de différents établissements scolaires et les étudiants des Universités. Le concours porte sur le sport ainsi que d'autres volets de formations.

Les candidats participeront au football ; au ndzango ; à des conférences débats sur les changements climatiques ; la protection de leur environnement ; des formations sur les technologies de l'information, les métiers émergents et une séance de dépistage du VIH/sida.

Les sites retenus sont les stades

Alphonse Massamba Débat, Eboué, les établissements scolaires le lycée Chaminade et le lycée 1er mai.

D'après le président de cette association, leur cible a été la jeunesse à cause des sérieux problèmes que connaît la couche juvénile. « Les jeunes aujourd'hui ont des comportements déviants qui n'honorent pas la société. Cette rencontre est une occasion pour l'association d'interpeler tous les jeunes à être responsables dans tous les domaines», a-t-il souligné.

Il a conclu sa communication en invitant tous les jeunes qui ne se sont pas inscrits sur la fiche d'inscription dans leurs établissements respectifs à venir au lieu du concours. Selon lui, la porte est ouverte à tous les jeunes.

Lydie Gisèle Oko

Ne Perdez Plus VOTRE REPERTOIRE AVEC WARID PROTECT

Avec Warid Protect, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez *4343*1*1# OK /YES

Coût : 400 fcfa/mois*

* Plus coûts de navigation en cas échéant

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123 | Warid Congo SA

WARID
Passer à l'action

Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous **accompagnons** pour tous vos **besoins** en **assurances**.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
 ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
 ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE
 ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
 ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE
 ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
 Protégez votre entreprise dès maintenant!

TerraTech le monde de l'informatique

Promotion spéciale Ordinateurs portables **acer**

- Acer Celeron (Couleur Rouge)
- Acer Celeron (Couleur Grise)
- Acer Aspire V5-131

Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

acer | dell | toshiba | microsoft | APC | iPad | sony | lenovo | genius | fujiitsu

EXPOSITION

Le Congo à travers les œuvres photographiques d'Alex Majoli et Paolo Pellegrin

L'Atelier Richelieu de Paris a accueilli une exposition consacrée à cent photographies extraites des travaux d'Alex Majoli et Paolo Pellegrin au Congo.



Le ministre Jean-Claude Gakosso

Le vernissage de l'exposition et la présentation du livre « Congo » se sont déroulés le jeudi 13 novembre en présence des deux photographes italiens, Alex Majoli et Paolo Pellegrin. Côté congolais on a noté la présence de Jean-Claude Gakosso, ministre de la Culture et des arts, Jean-Marie Adoua, ambassadeur, délégué permanent du Congo auprès de l'Unesco sans compter d'autres invités comme Cyrille Costes, Franck Blais, respectivement, président et Vice-président de Lynx Energy. C'est sur une idée généreuse du groupe Lynx Energy qu'Alex Majoli et Paolo Pellegrin ont réalisé une épopée photographique à travers les contrées congolaises.

Adoptant le parti d'un langage photographique journalistique, les deux photographes ont promené l'objectif de leur appareil-photo à travers monts et vallées, en ville comme à la campagne, en passant par les tréfonds de la forêt du Mayombe jusqu'à débarquer au bord de l'océan Atlantique. Un projet mené à terme grâce à leur détermination « à mettre notre professionnalisme au service de notre engagement social, à être au plus près des populations », comme l'affirme Donatien Mpika, directeur de Lynx au Congo.

Autant d'étapes d'un parcours effectué avec passion et talent au point de constituer un recueil rassemblant de splendides photographies.

Dans cet ouvrage préfacé par Alain Mabanckou, les artistes délivrent des facettes diverses et variées de la réalité physique

du Congo, de son univers sociologique, du vécu quotidien de ses habitants.

Les œuvres exposées offrent au visiteur un véritable enchantement suscité tout à la fois grâce à l'expressivité et à l'abstraction face à la créativité artistique de deux hommes passionnés du Congo. Mettre le Congo à l'honneur par les images a permis à Jean-Claude Gakosso de saluer et comparer cette passion à celle, en leur temps, d'André Gide et d'André Breton. Ses remerciements se sont adressés aux hauts responsables de Lynx Energy pour cette initiative «...avec des images qui contribuent à mieux faire découvrir le Congo et à offrir au public mondialisé de notre époque un bon prétexte pour aller à sa rencontre et à sa découverte ».

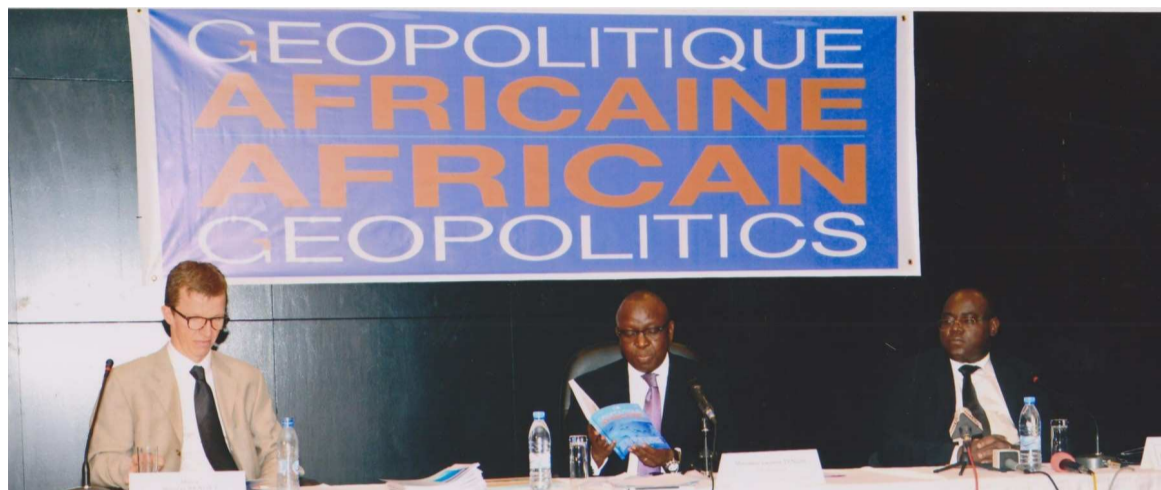
Pour Jean-Marie Adoua, montrer le Congo avec l'usage du noir et blanc par les deux photographes est une recherche esthétique d'un Congo rayonnant. « C'est un symbole sur une des formes de coopération culturelle, jusqu'alors méconnue de nos compatriotes, à encourager », a précisé le diplomate. Une idée soutenue par Cyrille Costes pour qui : « au-delà de l'aspect business, notre investissement au Congo est aussi une appropriation de la mosaïque culturelle d'un pays hors des clichés ».

L'exposition a démarré à Paris. Elle sera proposée au Congo en janvier 2015 avant de prendre place au rendez-vous des professionnels de la photo d'Arles, en France, en juillet prochain.

Marie Alfred Ngoma

Géopolitique africaine désormais association

Après quinze ans d'existence la revue géopolitique africaine se mute désormais en association à but non lucratif. L'annonce a été faite en fin de semaine dernière à l'occasion de la première réunion publique d'information tenue par l'Association géopolitique africaine sur le thème « De la revue à l'association ; trajectoire, enjeux et perspectives d'une mutation éditoriale ».



Cette réunion s'est tenue en présence de l'écrivain congolais Henri Lopes, président de l'Association géopolitique africaine. Elle avait pour but d'édifier le public sur la trajectoire que devait prendre la revue, loin de s'écarter de ses principes de bases, parmi lesquels promouvoir la doctrine de paix par des réflexions faites par des chercheurs et écrivains africains.

« Il s'agit simplement pour les animateurs de la revue *Géopolitique africaine* et de l'association du même nom de tenter de semer à compter de ce jour et par une démarche participative les prémices de ce que j'ai l'audace d'appeler une nouvelle conviencence intellectuelle avec autour de la revue qui se veut désormais aussi une association », a précisé Henri Ossebi Vice-président de l'association.

En effet dès sa parution et grâce au soutien solide du président de la République du Congo Denis Sassou N'Gusso, la revue *Géopolitique africaine* s'est constituée un espace intellectuel ouvert à la réflexion mais aussi et surtout porteur de la ligne éditoriale particulière dans le soucis de promouvoir les problématiques relatives à la paix, la sécurité, l'intégration nationale, régionale, le développement durable, et aux questions relatives au cheminement cahoteux de la démocratie en Afrique.

« Aujourd'hui la revue a incontestablement atteint sa vitesse de croisière, et murit en s'imposant comme un référentiel prestigieux par la diversité et la qualité de ses parutions. Notamment celles consacrées à des problématiques de fond, entre autres la mondialisation, le cinquantenaire des indépendances, et s'est adaptée aux nouvelles technologies de la communication en se rendant aujourd'hui accessible sur la toile. Elle s'est enfin solidifiée en favorisant dans son encadrement éditorial l'arrivée de nouvelles personnalités, la cooptation de nouvelles plumes voire de spécialistes ou d'acteurs institutionnels mon-

dialement reconnus », a poursuivi Henri Ossebi.

Pour s'arrimer à la modernité et servir de façon optimale ses nombreux lecteurs à travers le monde, *Géopolitique africaine* a pensé se doter d'un nouveau mode de gestion. C'est dans ce sens qu'est apparue chez Henri Lopes l'idée d'une implantation plus pérenne des idéaux de la revue, d'une part en songeant à mieux restituer sur le sol africain et d'autre part en élargissant son champ d'action par le traitement régulier et en alternance avec le bureau de Paris les problématiques locales spécifiquement africaines entendues dans leur diversité et dans toute leur complexité.

La revue poursuivra sa réflexion désormais sur deux axes d'une part de scruter avec compétence les événements internationaux et d'évaluer leurs impact sur la marche du monde et singulièrement de l'Afrique. D'autre part en partant de la position géostratégique du continent africain d'explorer l'effet boomerang des dynamiques des sociétés africaines de l'intérieure sur les enjeux mondiaux de la paix, de la sécurité du développement durable et de la démocratie.

Un nouveau départ éditorial

La mutation éditoriale figure dans le fait que, en tant qu'association géopolitique africaine doit désormais s'enraciner dans le champ intellectuel congolais comme un acteur à part entière de la société civile. « La mutation de cette revue en association va non seulement Pérenniser l'édition de la revue mais étendre les activités de géopolitique africaine au-delà de l'activité éditoriale. Ainsi l'association géopolitique africaine entend s'inscrire dans une dynamique scientifique et culturelle pour offrir à son public notamment aux chefs d'États les arguments et les outils pour l'élaboration et la personnalisation de décision sur l'Afrique », a renchéri Jean Didier Boukongou coordonnateur de la rédaction de

géopolitique africaine.

La revue géopolitique africaine se dote d'un nouveau départ éditorial qui renforce son statut scientifique ainsi elle entend raisonnablement apporter sa part aux efforts africains dans la structuration des pensées stratégiques et mobilisatrices pour l'émergence de l'Afrique. Il s'agit d'ouvrir la revue de diversifier et densifier le portefeuille des compositeurs avec l'ouverture vers les universitaires et les experts de renom traitants des questions africaines.

Elle voudrait s'ouvrir aux réseaux et institutions de recherches et la société civile en proposant un espace de discussions aux décideurs acteurs et témoins de l'histoire de l'Afrique mais également aux nouvelles figures de l'intelligentsia africaine venant de divers horizons sphère militaire, religieux, responsable, partenaires internationaux activistes.

D'après Henri Lopez cette question d'association et revue n'exclut pas l'une de l'autre. Il estime que le besoin de passer à l'association était pour affirmer que géopolitique africaine est une revue qui ne vit de ses revenus ; mais pour laquelle ses entrées étaient secondaires. « En dehors de l'activité éditoriale nous allons organiser toute une série de manifestations intellectuelles de réflexions qui peuvent être des colloques qui seront sous l'égide de géopolitique africaine ».

« Aucune rupture dans la ligne éditoriale de la revue *Géopolitique africaine* ne se fera. Il s'agit de toujours promouvoir une doctrine de paix, de démocratie en Afrique en vue d'un développement intégral général ; faire que la revue soit désormais plus proche de ses sources, en changeant de méthode de travail, et qu'émerge une expertise africaine impulsée par des Africains à partir de l'Afrique. Voilà la grande évolution que nous voulons imprimer à la revue géopolitiques », a-t-il conclu.

Hermione Désirée Ngoma

FRANCOPHONIE

Le comité scientifique préparatoire revisite le parcours de la Francophonie



Présidé par El Hadj Hamidou Kassé, le comité scientifique préparatoire du XVe sommet de la Francophonie a revisité le parcours de la Francophonie institutionnelle de ses origines à nos jours à Dakar. Il a planché sur les défis actuels et futurs de la Francophonie pour enrichir la Déclaration de Dakar et ses résolutions

Le comité a souligné le rôle déterminant qu'a joué le Secrétaire général sortant, Abdou Diouf, pour la visibilité, la crédibilité et la notoriété de la Francophonie, tout en jetant « les jalons d'un futur possible de la Francophonie à l'aune des évolutions significatives de notre époque », notamment les grandes inflexions de la communauté internationale comme le passage aux Objectifs de développement durable.

Le comité scientifique a insisté sur la place de plus en plus importante que doivent prendre les femmes et les jeunes ainsi que l'Afrique « pour la pérennisation du projet francophone », dont le XVe sommet constituera un tournant. Il a été rappelé l'importance de la responsabilité du Sénégal. « En revisitant l'histoire et les grandes mutations de la Francophonie dans tous les domaines, cette rencontre

[de Dakar] vise à cerner et à approfondir les données du présent de la Francophonie d'une part, à interroger ses orientations futures d'autre part », indique le communiqué du comité scientifique. En effet, « il s'agira de mesurer la portée et l'influence du message et de l'action de la Francophonie sur la communauté francophone et internationale depuis les origines aux fins de dessiner de manière prospective la Francophonie de demain », explique le communiqué.

Les membres du comité ont axé leurs réflexions autour de trois points centraux : l'inspiration et la vision des pères fondateurs,

dont il s'agira d'analyser la signification et l'actualité (langue, culture, universalité) ; la réforme de la charte de l'organisation et l'apport du magistère d'Abdou Diouf (contexte et défis, réalisations et impacts, ambitions de la Francophonie et perspectives) ; les chantiers du futur à l'issue du XVe Sommet et prospective, à savoir le renforcement et la consolidation des acquis, la place et rôle des femmes et des jeunes, les enjeux et défis géopolitiques, les nouvelles solidarités francophones, les nouveaux enjeux économiques, techniques et scientifiques, et enfin la place et le rôle du numérique. Cinq sous-thèmes ont été retenus : la Francophonie des port s'inquiète de « la tendance à l'unilinguisme » et à son accentuation dans la vie internationale. On note par exemple la régression du français au sein de l'Union européenne, où « environ 90% des documents originaux sont rédigés en anglais », relève la directrice de la langue française et de la diversité linguistique à l'OIF, Imma Tor Faust.

Plusieurs stratégies ont été mises en place au sein de l'OIF, comme l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres

pères fondateurs ; Francophonie, diversité culturelle, linguistique et éducation ; Francophonie, démocratie, droits de l'Homme, paix et relations internationales ; mondialisation et développement durable, le tournant de Dakar ; la Francophonie de demain, rôle des femmes et des jeunes face au futur.

Si le nombre de francophones a augmenté de 7% entre 2010 et 2014 pour atteindre 274 millions de personnes, faisant du français la cinquième langue parlée dans le monde, sa place continue de régresser dans les organisations internationales, souligne le dernier rapport, intitulé La Langue française dans le monde. Le rapport (Ifadem), ou le programme Élan, pour École et langues nationales, avec pour objectif d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement primaire en Afrique. Ces dynamiques restent insuffisantes. Des initiatives d'envergure doivent également être orientées vers la communauté scientifique française qui publie et n'intervient qu'en anglais à cause du manque d'une politique de publication scientifique de notoriété au sein de la communauté francophone.

Noël Ndong

PROGRAMMES DES OBSÈQUES

Ida Ntiba, agent des *Dépêches de Brazzaville*, les familles Ntsiba, Mieré et Ngolo informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur frère, neveu et cousin HiverNtsiba dit « José Maria » décédé le 13 novembre 2014 à Brazzaville se présente comme suit:

Le mercredi 19 novembre 2014

- 9 heures: levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 10 heures : recueillement au domicile familial sis au n°95 de la rue Abolo à Ouenzé;
- 11 heures : absoute sur place ;
- 14 heures : départ pour le cimetière privé Bouka ;
- 16 heures : fin de la cérémonie.



UBA consacre 1 million de dollars à la lutte contre Ebola

Elumelu exhorte les entreprises africaines à relever le défi



Lagos, Nigeria, le 10 novembre 2014 – Le Président du Conseil d'Administration de United Bank for Africa (UBA), Tony O. Elumelu, a annoncé un don de 1 million de dollars, pour appuyer la lutte contre le virus Ebola, qui sévit encore dans trois pays d'Afrique de l'Ouest où UBA est implantée: la Sierra Leone, le Libéria et la Guinée.

Le don sera distribué par la Fondation UBA, la branche de UBA chargée de la responsabilité sociale du Groupe, et réparti à parts égales de 300 000 dollars entre les trois pays de l'Afrique de l'Ouest encore touchés. Les 100 000 dollars restants seront versés à la Mission de soutien de l'Union Africaine contre l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest (ASEOWA), initiée par la Présidente de la Commission de l'Union Africaine, Nkosazana Dlamini Zuma. «L'Afrique, c'est chez nous et elle incarne notre destin - les Africains

ont la responsabilité de piloter la campagne afin de surmonter cette tragédie. Ce don constitue une expression de notre engagement indéfectible sur le continent - et il confirme que l'Afrique peut triompher de cette terrible maladie. Je voudrais également saisir cette occasion pour féliciter le vaillant personnel de UBA Africa, en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone pour avoir gardé toutes les agences et tous les GAB opérationnels tout au long de cette période éprouvante. Ils ont démontré les valeurs de résilience et d'engagement de la Banque: les activités et le développement de l'Afrique doivent suivre leur cours», a déclaré M. Elumelu.

«Le don de la banque sera consacré immédiatement au renforcement des capacités de lutte contre la propagation de la maladie», a-t-il ajouté. «Notre espoir est que ce don servira de catalyseur pour inciter d'autres entreprises africaines à jouer leur partition.»

En août, la Fondation Tony Elumelu a fait un don de 600 000 dollars en faveur de la même cause, octroyant sans restriction des subventions aux institutions d'intervention contre Ebola, désignées par les Présidents du Nigeria, de Sierra Leone, de Guinée et du Libéria.

Prenant acte du don de la Fondation Tony Elumelu, la Présidente du Liberia, Ellen Johnson-Sirleaf, a déclaré: «Alors que nous avons mobilisé nos ressources nationales de la meilleure manière possible, elles restent encore insuffisantes pour répondre à une épidémie de cette ampleur; nous apprécions les amis du Libéria, comme vous, qui sont venus à notre aide pendant cette période de nécessité nationale.»

Ce précédent important de soutien financé par l'Afrique, arrive au moment où les leaders de l'Afrique de l'Ouest et ceux du développement mondial ont lancé un appel à un effort accru pour contenir l'épidémie. Les Nations Unies estiment qu'au moins 5 000 professionnels de la santé, de formation et de soutien internationaux sont nécessaires dans les trois pays au cours des prochains mois.

«Je tiens à féliciter la Présidente de la Commission de l'Union Africaine, Dr. Dlamini Zuma, et Strive Masiyiwa, pour avoir présidé une réunion de l'UA très réussie avec le secteur privé dans le but de mobiliser des contributions financières et des solutions des entreprises, afin de faciliter une robuste réponse africaine contre le virus Ebola. Je suis également très fier de mes collègues du secteur privé africain pour avoir démontré que nous pouvons nous montrer à la hauteur de la situation et participer au financement et apporter notre appui au déploiement par l'UA des professionnels de la santé dans le but de prendre soin de nos sœurs et frères Africains, et j'exhorte plus d'entreprises africaines à s'impliquer dans la lutte avec plus de dons», a ajouté Tony Elumelu.

Implantée dans 19 pays africains dont les trois pays actuellement en proie au virus Ebola, UBA fournit des services financiers aux Africains et aux entreprises liées à l'Afrique à travers le continent africain et au niveau mondial. Les agences de UBA sont restées ouvertes pour s'occuper des besoins des clients de la banque, sans qu'une seule agence ou un seul GAB de UBA ait été fermé(e) en Sierra Leone, en Guinée ou au Libéria.

À propos de la Fondation UBA

La Fondation UBA est la branche de la Banque chargée de responsabilité sociale du Groupe UBA. La Fondation est engagée dans le développement social et économique des communautés africaines avec un accent particulier sur les domaines suivants : l'environnement, l'éducation, l'émancipation économique, les projets spéciaux, etc.

Pour plus d'informations, visitez le site : www.ubagroup.com

Pour plus de renseignements, contactez: Ijeoma Aso

Directrice de la Fondation UBA

Téléphone : +234-8035378488.

Email : Ijeoma.Aso@ubagroup.com

#MakeThingsBetter
cg.total.com

Rendre l'énergie accessible à 50 millions de personnes d'ici 2020
grâce au programme Total Access to Energy

ENGAGÉ POUR UNE ÉNERGIE MEILLEURE



TOTAL
COMMITTED TO BETTER ENERGY

COMMITTED TO BETTER ENERGY = Engagé pour une énergie meilleure

G20

L'économie, l'écologie et la diplomatie ont dominé les travaux du sommet de Brisbane

Le sommet des dirigeants des pays les plus riches du monde s'est tenu à Brisbane, Australie, du 15 au 16 novembre. Il a permis aux participants d'annoncer des mesures fortes pour soutenir les économies de leurs Etats respectifs. Il était aussi question de prendre des mesures drastiques pour combattre l'épidémie de la fièvre hémorragique à virus Ebola.

Dans un communiqué final, les leaders des Etats concernés ont indiqué que d'ici à quatre ans, leurs engagements pris durant ces assises « accroîtront de plus de 2.000 milliards de dollars américains le PIB mondial, et créeront des millions d'emplois ». Réagissant sur ces engagements, la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, a prévenu que la mise en œuvre des mesures annoncées ne sera pas facile comme certaines personnalités pourraient le croire. « Prendre des engagements, c'est bien, mais les mettre en œuvre et voir dans la réalité si oui ou non, cela va créer de la valeur, des jobs (...) c'est ce qui va être le plus compliqué », a-t-elle déclaré. Outre cela, les dirigeants des pays riches ont encouragé les progrès réalisés sous l'égide de l'OCDE contre l'optimisation fiscale des multinationales. Ce mécanisme permet aux multinationales de négocier, en amont le cadre fiscal le plus avantageux possible auquel elles seront soumises dans un pays. En ce qui concerne les changements climatiques, le G20 soutient une « action forte et efficace ».

« Nous soutenons une action forte et efficace pour faire face aux changements climatiques. Nous réaffirmons notre soutien à la mobilisation de moyens financiers pour l'adaptation (des pays victimes des changements climatiques), tel le Fonds Vert des Nations unies, destiné à aider les pays pauvres les plus exposés », souligne le communiqué. Les pays du G20 ont promis également d'œuvrer ensemble pour convenir d'un résultat juridiquement contraignant à la conférence sur le climat qui se tiendra à Paris en fin 2015. Au plan diplomatique, les débats ont été domi-

nés par la situation en Ukraine, avec notamment les critiques des Occidentaux à l'encontre de la Russie et de son président, Vladimir Poutine, concernant le rôle qu'il joue contre le régime de Kiev. Malgré des critiques sur la présence russe en Ukraine, le président russe qui a quitté le sommet du G20 avant le communiqué final, a qualifié la réunion de Brisbane de « constructive et utile. » En marge de ce sommet, les dirigeants des Etats-Unis, du Japon et de l'Australie ont appelé à la résolution pacifique des différends maritimes en mer de Chine du Sud. L'épidémie Ebola était aussi au centre des préoccupations des dirigeants des pays riches. À ce sujet, le G20 s'est engagé à l'éradiquer. « Les membres du G20 s'engagent à faire tout ce qu'il faut pour que les efforts internationaux aboutissent à une éradication de l'épidémie, et à couvrir ses conséquences économiques et humanitaires à moyen terme », rassure-t-on. Pour les Etats-Unis, le plus important donateur du FMI, ces engagements doivent être accompagnés par l'annulation de la dette des pays touchés. Washington a urgé l'institution financière d'effacer 100 millions de dollars de dettes pour les trois pays concernés. Cette mesure devra, selon les autorités américaines permettre de soutenir les économies de ces pays et d'ôter aux gouvernements un poids financier.

Estimant que le coût de cette épidémie pourrait s'élever à 30 milliards de dollars, la Banque mondiale a proposé la mise en place d'un fonds d'urgence, destiné à lutter contre Ebola et d'autres épidémies dans le futur. Il aura également pour but d'inciter les entreprises pharmaceutiques à développer des vaccins et des traitements.

Seulement, les conclusions de ce sommet n'ont pas satisfait plusieurs ONG. Elles les qualifient de « timides et insuffisantes ». Pour Financial transparency coalition, un réseau regroupant plusieurs organisations spécialisées, « le G20 reconnaît les failles du système financier mondial, mais ignore les vraies solutions »

Nestor N'Gampoula

BURKINA FASO

Michel Kafando désigné président de transition

L'ancien ministre burkinabé des Affaires étrangères et ancien représentant du Burkina Faso aux Nations unies, Michel Kafando a été choisi le lundi 17 novembre par un collège de 23 membres dans lequel les civiles étaient majoritaires.

Après l'annonce de sa nomination, soit quelques heures seulement après la signature officielle de la Charte de transition, feuille de route pendant la prochaine année, le nouveau président du Burkina Faso a déclaré que : « Plus qu'un honneur, c'est une redoutable responsabilité qui m'échoit, dont j'entrevois déjà les écueils et l'immensité de la tâche. J'ai naturellement accepté comme chaque fois lorsque que j'ai été sollicité par le devoir. Nous ne ménagerons aucun effort pour relever les défis car, il en va de la crédibilité du Burkina Faso qui, après des journées terribles, a besoin de redonner confiance et de mettre le cap sur l'avenir ». Michel Kafando a promis s'adresser au peuple burkinabè au moment opportun.

Proposé par l'armée aux côtés de l'archevêque Paul Ouédraogo et de



Michel Kafando photo DR

Joséphine Ouédraogo, une ancienne ministre, Michel Kafando, a donc été préféré à deux autres candidats qui ont été auditionnés par le collège de désignation. Pour que cette nomination soit définitivement validée, il faudra attendre qu'elle soit confirmée par le Conseil constitutionnel. La désignation de Michel Kafando intervient à quelques heures de l'expiration de l'ultimatum donné par l'Union africaine (UA), le 3 novembre au régime militaire. Lequel ultima-

tum demandait à ce dernier de valider d'ici à quinze jours les institutions de transition et de se choisir un président intérimaire.

Agé de 72 ans, Michel Kafando a fait des études de Droit public et de Sciences politiques à Dakar, au Sénégal, jusqu'en 1968. Il a poursuivi ses études à Bordeaux, Paris, puis Genève, où il a obtenu un diplôme de formation diplomatique au Centre européen de la dotation Carnegie.

Nestor N'Gampoula

Conférence de Milan sur la paix comme « valeur-refuge »

Pendant deux jours, vendredi et samedi, la capitale économique italienne a accueilli des discussions sur comment faire de l'immigration un atout pour la paix.

« La paix, facteur de développement ». C'est le thème autour duquel a gravité une conférence de deux jours ouverte vendredi dernier à Milan, dans le cadre de la 6e édition de la Conférence mondiale des sciences pour la paix. Cette œuvre du cancérologue italien, le Pr Umberto Veronese pour qui la paix est un facteur essentiel pour le bien-être de l'homme. Les conférences interdisciplinaires ont souligné l'importance du partage de la valeur de la paix, une valeur universelle-refuge. En particulier, les intervenants se sont penchés sur la question de l'immigration. Brûlot dans de nombreuses capitales occidentales aujourd'hui, les scientifiques invitent à analyser ce phénomène, vieux comme le monde, sous une perspective renversée. Limmi-

gration est un atout pour les pays où s'implantent les migrants, cela est reconnu. Aussi, elle constitue un facteur de développement et de paix pour les pays ravagés par la guerre, la famine et des maladies.

La conférence de Milan a soutenu que cette vision, très peu reconnue, appelle une première conséquence tout aussi renversante. Il faut désormais investir dans une économie de paix, plutôt que dans celle de l'armement. Même quand son gain n'est pas identifiable, la paix est une valeur qui conditionne tous les autres facteurs de progrès économique et humain. Aucun développement intégral n'est possible dans aucun pays tant qu'il y règnent la guerre et les violences. Les intervenants ont, par ailleurs, fait allusion à des personnalités de renom comme l'Iranienne Shirin Ebadi, Prix Nobel de la Paix 2003: « Dans un monde où la distribution des richesses est toujours aussi inégalitaire, parce que subissant l'effet rumeur des guerres intestines,

des épidémies, la paix n'est plus à entendre sous la forme de la seule absence de guerres. Elle signifie élimination de la faim, réduction de la mortalité infantile, accès universel à l'instruction, amélioration des systèmes de santé et des conditions de la mère et de l'enfance, lutte contre les maladies courantes, comme le Sida, le paludisme et les autres pathologies qui affligent des millions de personnes dans le monde ». La Conférence mondiale des sciences pour la paix pointe du doigt le comportement d'un monde déboussolé et inconscient où « des budgets militaires farmineux, capables de financer la paix, sont brûlés en seulement six mois », sans garantie d'une paix pérenne. Le monde est à la croisée des chemins, poursuit encore le mouvement du Pr Veronese. C'est donc vers la paix qu'il faut désormais se donner, question d'envisager une économie mondiale plus prospère.

Lucien Mpama



IMETA en partenariat avec EITIA CONSULTING propose des Séminaires de formations et Conférences

Thèmes des Formations	Lieu	Durée	Dates
Management de Projet & initiation au MS Project.	Brazzaville	2 jours	24 au 25 nov 2014
Management des entreprises	Brazzaville	2 jours	26 au 27 nov 2014
Management de la qualité des systèmes d'information ITIL V3	Pointe-Noire	2 jours	29 au 30 nov 2014
Thèmes des conférences			
La gouvernance, élément incontournable pour la gestion intégrée d'un organisme	Brazzaville	18h - 20h	26-nov.-14
La gouvernance, élément incontournable pour la gestion intégrée d'un organisme	Pointe-Noire	18h - 20h	29-nov.-14
Formation supérieure au Maroc	Pointe-Noire	16h - 18h	30-nov.-14

Mail: imetainstitut@yahoo.fr ; Tel: 00242 06 650 64 92

GRANDE PROMO airtel money
A partir du 15 novembre 2014



envoi et retire de l'argent
gratuitement*
partout au Congo

*Sans frais

© 2014 Airtel



Pour activer airtel money,
compose ***128*1#**

Pour connaître la liste
des shops disponibles,
compose ***128*4#**



BANGUI

La poudrière du camp BEAL représente toujours un danger public

C'est l'avis d'un expert en munitions de la Sangaris qui s'est rendu au Camp BEAL pour évaluer le risque que représente la poudrière de ce camp. Pendant les manifestations des ex-Séléka, le document portant la conclusion des experts a été utilisé comme moyen de pression par les ex-Séléka.

C'était avec la demande de l'United-nations mine actions service (UNMAS) que les experts en munitions de la Sangaris se sont rendus au camp BEAL le 7 novembre dernier, bien avant le

soulèvement des ex-Séléka cantonnés dans ce camp. Un rapport de la mission a été remis le lendemain à la Minusca et l'UNMAS, présentant la dangerosité de la poudrière du Camp BEAL. Selon le responsable des ingénieurs et des experts en munitions de la Sangaris, le document devait rester confidentiel. Malheureusement, quatre jours après, les ex-Séléka sont entrés en possession dudit document et ont utilisé les informations pour lancer un ultimatum au gouver-

nement centrafricain.

« Le but de notre visite était de voir dans quelle condition ces munitions, les explosives étaient stockés. Et ce qui nous a permis d'évaluer la situation et le risque des personnes qui se trouvent dans ce camp. Ce travail a été fait sur demande d'UNMAS et nous étions en appui à la Minusca. Donc, c'était vers ces institutions que moi-même j'ai transmis mon rapport ; chose qui normalement devait rester confidentielle pour des raisons de sécurité », a fait

savoir cet expert de la Sangaris.

Lors de leurs discussions, le 13 novembre avec le gouvernement, les ex-Séléka ont décidé d'introduire le « non-déminage » des matières explosives du camp BEAL dans leur point de revendication.

Pour les experts de la Sangaris, il est important de procéder au déminage de ces explosifs sans délais pour la sécurité de tous. « Nous avons présenté dans ce document les méthodes techniques, ce qu'il faut pour faire

avancer les choses du point de vue sécuritaire. Mais, la manière à laquelle les choses seront gérées, c'est à l'UNMAS et la Minusca. J'ai la capacité technique donc je reste à la disposition de ces institutions », a déclaré le responsable des ingénieurs et des experts. En attendant l'issue des discussions des ex-Séléka du camp BEAL avec le gouvernement, la poudrière du camp reste contrôlée par ces hommes. La question du déminage n'était pas à l'ordre du jour.

Christophe Gazam-Béti dénonce les opérations de transfèrement des ex-Séléka

Dans une interview accordée au RJDH, l'ancien ministre d'État et ancien cadre de la Séléka, Christophe Gazam-Béti s'est dit opposé au transfèrement des ex-Séléka dont les opérations sont menées par le gouvernement avec l'appui de la Minusca et de l'Organisation internationale des migrations (OIM). Pour cet ancien leader de la Séléka, cette organisation crée davantage de problèmes qu'elle n'en résout.

C'est sur un ton sévère que Christophe Gazam-Béti, a abordé la question relative au transfèrement dans les provinces des combattants de l'ex-Séléka. L'ancien ministre d'État et ancien cadre de cette coalition a qualifié ce processus de « désordre ». Pour lui, « l'Organisation internationale des migrations ne fait qu'à sa tête en Centrafrique. Elle ne réunit pas les conditions de transfèrement mais débarque les ex-combattants. A M'Baïki et dans d'autres villes, les préfets et les sous-préfets ne sont pas informés des opérations, il en est de même pour le gouvernement, ça, c'est du désordre que l'OIM est en train d'organiser et elle ne résout pas le problème d'ailleurs », a-t-il dit.

L'ancien ministre d'État a dénoncé les moyens que l'OIM met à la disposition des combattants volontaires au transfèrement. « Comment imaginez que des gens qui ont quitté leurs villages pendant deux années,

l'OIM leur remet 10000 Fcfa et les débarque dans leurs localités sans aucun suivi. Ce n'est pas normal. C'est pourquoi j'émet des réserves par rapport à ces opérations », dit-il.

Christophe Gazam-Béti a demandé au gouvernement de prendre des mesures pour éviter que l'OIM continue d'agir. « Cet organisme doit savoir qu'il opère dans un pays qui a des lois auxquelles il doit soumettre. C'est au gouvernement aujourd'hui de prendre des mesures pour arrêter ce genre de dérapages », a-t-il expliqué.

Dans cette interview, l'ancien proche de Michel Djotodia a reconnu que la coalition a commis des erreurs qui lui ont coûté. « Il faut aujourd'hui dire qu'à l'époque, nous avons commis des erreurs qui nous ont écartées du pouvoir. La première erreur a été l'enrôlement en désordre des éléments », a reconnu cet ancien cadre de la Séléka.

Christophe Gazam-Béti fut porte-parole de la Séléka au moment de la lutte armée. Après la prise du pouvoir, il fut nommé ministre d'État en communication. Il a été démis de ses fonctions peu avant la chute du pouvoir de la Séléka. Après plusieurs mois en France, ce dernier revient à Bangui avec une organisation dénommée « vivre ensemble » qui se propose de travailler sur la cohésion sociale.

KABO

Une femme foudroyée lors d'une pluie torrentielle

Une femme a été foudroyée le jeudi 13 novembre, lors de la tornade qui s'était abattue sur la ville de Kabo (nord). La victime est admise à l'hôpital de la ville pour des soins. Les autorités locales qualifient cet acte de « rare » dans la localité et estiment qu'il est mystique.

Selon les témoignages recueillis auprès des parents de cette femme, elle était à la maison au moment où l'acte s'est produit. « Il est difficile de qualifier cet acte, mais il est rare dans la ville de Kabo. Nous pensons qu'il est mystique », a déclaré une autorité.

Cette femme est un agent de santé communautaire, exerçant au centre de santé de Kabo. Elle était revenue du travail avant de subir le choc « Sa santé est stable. Il n'y a rien de compliqué pour le moment », a confié un agent de santé.

La semaine dernière, deux femmes ont été aussi foudroyées à Bangui, prêt de l'aéroport alors qu'elles revenaient du camp. Elles étaient décédées sur le champ.

Bangui: les activités ont repris sur les avenues des Martyrs et de l'in-

dépendance

Ces voies ont été barricadées le jeudi 13 novembre par des ex-Séléka qui ont manifesté leur mécontentement, suite à leur condition de vie et de transfèrement. Les activités ont repris sur l'avenue de l'indépendance et celle des Martyrs.

Les ex-Séléka ont été reçus par le Premier ministre de transition, Mahamat Kamoun. Selon les sources concordantes, les trois points de revendications à savoir, le versement de leur prime de cantonnement, le non-déminage des mines de la poudrière du camp BEAL et leur insertion dans l'armée nationale, ont été jugés légitimes par le chef du gouvernement.

« Le Premier ministre a instruit la mise en place d'une commission pour discuter de la modalité de nos revendications. Nous sommes en pourparlers dans cette commission pour une durée de trois jours », a fait savoir William Steve Grekamba, président du mouvement des ex-Séléka.

En attendant l'issue des discussions, les 4.500.000 FCFA remis par le gouvernement devraient leur servir de ration alimentaire

pendant trois jours. « Depuis le début du mois de novembre, nous n'avons pas reçu de ration alimentaire. C'est pourquoi, dans ce mouvement, le gouvernement a jugé mieux de nous donner cette somme. Nous avons remis 2.000.000 FCFA à la base du camp BEAL, 1.000.000 FCFA à ceux cantonnés au Régiment de Défense opérationnelle du territoire (RDOT) et la base de Bataillon de service et de soutien (BSS) », a-t-il précisé.

D'après une source proche des ex-Séléka, les membres du nouveau bureau issu de l'assemblée générale de Kaga-Bandoro ont été les facilitateurs du contact entre le gouvernement et les ex-Séléka mécontents.

Du côté de gouvernement centrafricain, aucune information n'est sortie après les quatre jours de manifestations au tour du camp BEAL.

Le mardi 11 novembre, les ex-Séléka menaçaient de faire exploser le dépôt de munitions du Camp BEAL, en réaction au processus de leur transfèrement engagé par l'Organisation internationale de migration (OIM), le 29 octobre dernier.

KAGA-BANDORO

Cri d'alarme des déplacés du site de la Nativité

La situation humanitaire des 260 déplacés présents sur le site de la paroisse de la Nativité de la ville de Kaga-Bandoro (centre) est très alarmante. Ces derniers affirment vivre sans assistance humanitaire depuis plusieurs mois. Leurs propos ont été rapportés par le correspondant du RJDH dans la ville.

Selon le délégué du site, Paul Tékpka depuis cinq mois, les déplacés n'ont pas reçu de vivres. La plupart des déplacés sont des

personnes de troisième âge majoritairement des femmes et des handicapés. « Ils n'ont ni maison ni champ. Ils ne savent pas où aller du moment où l'insécurité perdure toujours dans la ville et ses environs », a-t-il expliqué.

« La Caritas ne leur donne plus de vivre à cause du désordre commis par les habitants des quartiers environnants le 22 juin, lors des opérations de distribution de vivres qui ont failli tourner au drame », a relevé une source locale.

Pour le coordinateur de Caritas, Maurice Nguera, cette situation est un souci majeur car, le projet PAM-Caritas a pris fin en août. « Mais face à la situation, nous sommes en train de plaider auprès du PAM pour voler au secours de ces personnes en situation difficile », a-t-il relevé.

Ces déplacés sont venus des villages qui se trouvent sur l'axe Kaga-Bandoro-Ouandago, une localité qui a connu de violences pendant plusieurs années.

BRIA

Le lycée Abdel Kader Djallé manque d'enseignants

Depuis la nouvelle rentrée scolaire, lancée le 3 novembre dernier, le lycée Abdel Kader Djallé de Bria éprouve d'énormes difficultés de fonctionnement.

Le proviseur dudit lycée André Lemerrier, lance un appel d'aide au gouvernement et aux partenaires. Selon lui, deux bâtiments scolaires pour huit salles de classe ne suffisent pas pour plus de dix milles élèves.

En plus du manque d'infrastructures, le lycée n'a pas d'enseignants qualifiés, les tables bancs sont insuffisantes et la bibliothèque est inexistante. André Lemerrier a sollicité du gouvernement et des partenaires un appui pour la réhabilitation du lycée.

« Je demande aussi au gouvernement de nous envoyer des professeurs compétents. Sans la présence des enseignants, la rentrée prochaine sera hypothétique », a-t-il ajouté.

Abdel Kader Djallé est un commerçant musulman de Bria. C'est grâce à lui que l'établissement a été construit.

Berberati : l'annonce du retrait de l'ONG MSF inquiète la population. La population de la ville de Berberati (ouest) s'inquiète du retrait de l'ONG Médecins sans frontières (MSF). L'annonce de ce prochain départ a été faite par

le responsable de la dite ONG, Thierry Duman, le dimanche 16 novembre.

Ce dernier a appelé la population à se calmer car, des mesures seront prises pour garantir la santé. D'après Thierry Duman responsable pour MSF, tous les services seront libérés d'ici fin décembre. « Mais, la pédiatrie restera à notre charge jusqu'à fin Mai », a-t-il précisé.

La population exprime son inquiétude, en craignant l'arrêt de la gratuité des soins. « MSF sont venus intervenir en urgence. Le délai prévu va terminer en fin décembre », a répondu Thierry BeouDET. Par ailleurs, le médecin chef du MSF a appelé la population à la tranquillité, car des dispositions pratiques et techniques seront prises pour garantir la santé de la population.

L'ONG MSF s'est installée depuis le mois de janvier 2014 à l'hôpital régional universitaire de Berberati, avec une politique de gratuité des soins.

Braquage à main armée sur l'axe Bria-AmndaFock

Deux gros véhicules de transport en commun ont été pillés par des hommes en arme sur l'axe Bria-AmndaFock. Tout le contenu de ces deux camions et une somme de 800.000 FCFA ont été

emportés par les ravisseurs. De sources concordantes, les ravisseurs étaient en chameaux.

Selon Habakar Luc, l'un des conducteurs des deux véhicules, les passagers ont été dépouillés de leurs biens et argent. « Nos véhicules ont été immobilisés par ces hommes en arme. C'est sur les chameaux qu'ils transportaient les marchandises après avoir pris l'argent sur les passagers », a expliqué la même source.

Selon Arda, collecteur de pierres précieuses à Bria, ces ravisseurs seraient des mercenaires soudanais. « Parmi ces hommes, certains parlaient arabe d'autres le sango, langue nationale. Ils se sont habillés en grands boubou appelé communément « djalabia ». Ils sont arrivés sur des chameaux. Je pense que ce sont des mercenaires soudanais », a-t-il supposé.

La saison sèche est une période où plusieurs passagers sont victimes des cas de braquage à main armée. Les auteurs de ces cas de violence en Centrafrique proviennent des frontières RCA-Soudan. Les chameaux sont leur moyen de locomotion, selon des sources jointes dans la région.

La population de la préfecture de la Haute-Kotto s'inquiète de la reprise des exactions des coupeurs de route dans la zone.

BANGUI

G7 Siriri dénonce le fonctionnement de la COSAB

Le rapporteur de G7 Siriri, Doctrouvé Gilbert Koi dénonce le fonctionnement de cette commission. Pour ce dernier, les propositions de sortie de crise initiées par les sept groupes armés qui constituent le G7 ne sont jamais appliquées.

Doctrouvé Gilbert Koi est le représentant du Mouvement des libérateurs centrafricains pour la justice (MLCJ), à la Commission de suivi de l'accord de Brazzaville (COSAB). Selon lui, depuis la création par arrêté de la COSAB, les choses n'avancent pas comme les gens l'auraient souhaité.

« La commission n'a pas encore fait concrètement le travail qui lui est assigné. Cela veut dire qu'elle n'a pas encore pris son envol », a-t-il confié tout en reconnaissant que des réunions ont été tenues permettant l'adoption du règlement intérieur de la Commission.

Il a par ailleurs déploré le fait que le G7, regroupant les principaux groupes armés du pays n'arrive pas à se faire entendre au sein de la Commission de suivi de l'accord de Brazzaville. « Le G7 a fait un diagnostic des problèmes puisque ce sont les membres de ce mouvement qui ont pris les armes pour combattre un système d'exclusion. Il appartient donc à ces mouvements de faire la proposition de sortie de crise », a-t-il expliqué.

Le principal point de revendication soulevé par le rapporteur concerne

la sensibilisation des combattants de l'ex-Séléka sur l'accord de Brazzaville, car dit-il « comment respecter un texte inconnu », en précisant, « Nous avons envisagé nous rendre sur le terrain et sensibiliser nos troupes. Depuis la signature de cet accord, aucune initiative dans ce sens n'a été prise pour que les combattants soient imprégnés de la situation ». Doctrouvé Gilbert Koi a situé le blocage au niveau des décideurs de la représentation onusienne en Centrafrique. « Chaque fois que l'on établit des projets dans ce sens, les gens nous font croire qu'il faut attendre l'avis de New-York alors qu'ils sont investis de tous les pouvoirs et prérogatives pour agir. À un moment donné, nous avons suspendu notre participation à la COSAB à cause de cela. Nous sommes revenus, il n'y a pas longtemps mais les choses ne changent pas », regrette-t-il.

Un autre membre du G7 Siriri, a confirmé la plainte exprimée par le rapporteur. Selon lui, la plainte est réellement partagée par plusieurs membres du groupe mais, quant à une réaction officielle, il trouve que cela doit se faire avec le consentement de tout le groupe.

La publication de la réaction du rapporteur de G7 à la COSAB intervient lundi 17 novembre, jour où la Minusca devait procéder à la vulgarisation de l'accord de Brazzaville signé le 23 juillet dernier.

Réseau des journalistes pour les droits de l'homme (RCA)

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Les réunions de Beijing permettent de renforcer le partenariat Asie-Pacifique

La 22^e réunion des dirigeants des économies de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC) s'est terminée mardi à Beijing. Elle a vigoureusement promu le partenariat Asie-Pacifique.

Cette réunion a abouti à des résultats concrets : le coup d'envoi au processus de la Zone de libre-échange de l'Asie-Pacifique (ZLEAP), la promotion de l'innovation, les réformes et la croissance dans l'optique de donner un nouvel élan au développement durable d'Asie-Pacifique et le développement prévu de la connectivité dans la région.

Les dirigeants ont également adopté deux documents importants : «*la Déclaration des dirigeants économiques de la 22^e réunion de l'APEC - Agenda de Beijing pour une Asie-Pacifique intégrée, innovante et interconnectée*» et «*la Déclaration du 25^e anniversaire de l'APEC: Façonner le futur à travers le*

partenariat de l'Asie-Pacifique», en vue d'esquisser une vision commune pour l'avenir du bloc en s'appuyant reposant sur les expériences acquises.

La feuille de route pour promouvoir le processus de la Zone de libre-échange de l'Asie-Pacifique, entérinée par la réunion des dirigeants de l'APEC, est devenue un jalon dans l'histoire du bloc, permettant de faire progresser l'intégration économique régionale.

Au bout d'un certain temps, une zone de libre-échange couvrant l'océan Pacifique et englobant la moitié de l'économie et des échanges commerciaux mondiaux sera mise en place. Une fois créée, la ZLEAP deviendra un modèle pour le libre-échange à l'échelle mondiale, ce qui changera non seulement le paysage économique de l'Asie-Pacifique mais aussi celui du reste du monde.

Cet accord de libre-échange, conclu par 21 économies de l'APEC, permettra de former un marché ouvert et interconnecté

au sein duquel les entreprises en quête d'opportunités commerciales dans la région pourront bénéficier de la simplicité et de la libéralisation du commerce.

En plus de donner un nouvel élan à la prospérité et au développement durable de la région, les réunions de l'APEC 2014 offriront des expériences précieuses à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et feront la promotion du développement du commerce mondial.

En tant que bloc important pour la coopération régionale, l'APEC possède des avantages par rapport à l'OMS pour fixer les règles économiques d'une manière plus créative et plus souple.

Les réunions de l'APEC 2014, qui ont pour objectif d'instaurer un paysage économique ouvert, visent à consolider le rôle de l'Asie-Pacifique comme moteur de la croissance économique mondiale, à promouvoir les échanges commerciaux et à renforcer la confiance en vue de l'améliora-

tion des perspectives économiques mondiales.

En outre, la proposition chinoise de planifier la connectivité globale est très pragmatique pour l'Asie-Pacifique et cette connectivité peut être réalisée à trois niveaux : les infrastructures, les échanges entre les peuples et les mécanismes.

Pour beaucoup d'économies émergentes, la réalisation de la connectivité au premier niveau est le plus urgent au point d'expliquer la raison pour laquelle l'un des sujets de cette année porte sur les infrastructures.

Avec ses expériences riches en construction d'infrastructures, la Chine peut aider ses voisins à améliorer leurs infrastructures en développant les investissements et à stimuler, à son tour, leur croissance économique.

Il est à noter que les échanges entre les peuples, y compris les efforts pour promouvoir les échanges entre les étudiants et faciliter la mobilité des personnes

et la connectivité dans les mécanismes tels que celui qui est consacré à la lutte contre la corruption, sont d'autres axes importants pour le partenariat Asie-Pacifique.

En tant que pays hôte des réunions de l'APEC de cette année, la Chine présente une série de propositions pratiques englobant la feuille de route pour la Zone de libre-échange de l'Asie-Pacifique, un plan de connectivité de l'APEC, les façons d'éviter le «piège du revenu moyen», la cyberéconomie et l'urbanisation.

Les réunions, qui ont été un succès, ont défini des objectifs et des plans plus clairs pour orienter le développement du partenariat Asie-Pacifique et l'intégration économique.

De la bonne foi, des aspirations communes et des actions fermes sont nécessaires pour créer un avenir plus radieux pour la région Asie-Pacifique et le monde dans son ensemble.

Xinhua

Le Parlement italien « blinde » la loi sur la répression du trafic d'êtres humains

Les passeurs de clandestins seront plus sévèrement punis s'ils sont, en plus, reconnus coupables de trafic frauduleux d'organes humains

C'est l'une des réalités les plus méconnues du trafic des êtres humains, et que les organisations humanitaires ont été les seules à dénoncer jusqu'ici : le trafic des organes humains. Un rapport émouvant de l'ONG d'origine érythréenne Gandhi soulignait déjà au début de cette année comment, sur les traces des migrants, ses enquêteurs avaient été horrifiés par la découverte de dizaine de cadavres éviscérés et abandonnés dans les morgues égyptiennes, dans les déserts du Sinaï ou du Sahara.

Dans la plupart des cas, il s'agissait de corps de migrants « africains » sans spécification sur lesquels des « préleveurs » venus d'Afrique du Sud ou d'Europe de l'Est, affirme l'organisation, avaient récupéré « les parties commercialisables » avant de jeter les cadavres n'importe où. La chirurgie de boucher opérée était-elle réalisée avant ou après la mort de ces malheureux ? Le prélèvement de leurs organes avait-il été la cause principale de la mort ? Autant de questions sans réponses.

Le Parlement italien n'entend visiblement plus s'en tenir aux termes généraux de délit de favoritisme ou d'incitation à l'immigration

clandestine. Suivant un amendement apporté cette semaine à la loi 601 qui réprimait jusqu'ici l'immigration clandestine, les passeurs de clandestins seront désormais passibles de 16 ans de prison ferme si en plus de leur activité ils étaient reconnus coupables de trafic d'organes humains. La peine d'emprisonnement sera de sept ans pour toute personne, italienne ou étrangère, reconnue coupable de mener une telle activité criminelle par internet. Pour les uns et pour les autres une forte amende accompagnera les peines de prison : de 50.000 à 300.000 euros (30 millions à près de 200 millions de francs CFA).

Co-promoteur à l'assemblée de l'amendement 601 bis qui punit désormais plus sévèrement ces faits le Pr. Maurizio Romani, médecin de profession, est d'avis que cette nouvelle approche globale du phénomène de l'immigration (punir ceux qui la favorisent et en vivent, et non les clandestins, victimes apparentes) « *fournira des instruments valides pour contrer l'activité liée au commerce du corps humain. Le don volontaire d'organes (dans le cadre d'une disposition testamentaire ou familiale) est une*

extraordinaire manifestation de liberté qui a pour base le pré-supposé de altruisme suprême. C'est pourquoi il nous faut combattre toutes les pratiques qui visent la commercialisation et la promotion d'activités monnayables autour de la cession de tout ou partie du corps humain », estime-il en espérant que le Sénat se saisisse de cette question au plus tôt pour en faire une loi en bonne et due forme.

À rappeler les chiffres effroyables de l'Organisation mondiale de la Santé : sur les 21.000 transplantations de foie, 66.000 transplantations de rein et 6.000 transplantations de cœur exécutées chaque année dans le monde, 5% d'entre elles recourent à des organes vendus par les réseaux criminels. Au bas mot, il s'agit d'un marché qui gravite autour d'un chiffre d'affaires qui s'élève entre 600 millions et 1,2 milliards de dollars. Les reins constitueraient les organes les plus vendus par la criminalité organisée : ils constituent 10% du trafic. Ces chiffres remontent à 2007, c'est-à-dire qu'il y a 7 années sur lesquelles on n'a pas d'idée chiffrée sur cette florissante et mortifère activité !

Lucien Mpama

RELIGION

Émotion au Vatican après l'assassinat d'un prêtre ougandais au Mexique

Les restes d'un missionnaire ougandais tué par des narcotrafiquants au Mexique ont été découverts dans une fosse commune.

La nouvelle sur l'assassinat au Mexique des 43 étudiants enlevés, massacrés puis enterrés à la sauvette près de la localité d'Iguala, dans l'Etat fédéré mexicain de Guerrero, occupe la Une des médias de ce pays. Au cours de l'audience générale de mercredi dernier, Place Saint-Pierre, à Rome, le pape François s'est dit ému de cette triste nouvelle.

Argentin d'origine, il s'était montré sensible à ce drame, adressant des mots de réconfort aux familles des victimes. Il avait par ailleurs, fustigé, en des mots forts, « *la réalité dramatique de toute cette criminalité, liée au commerce et au trafic de drogue* ». Mais cette information, dramatique qu'elle soit, ne concernait apparemment que les Latino-américains, comme il est juste qu'on ne trouve pas l'actualité africaine dans les journaux mexicains.

Pourtant, au détour d'une nouvelle d'agence, cette règle non-écrite a été bouleversée vendredi dernier. En effet, le Mexique a annoncé avoir établi avec certitude que des restes humains déterrés le 29 oc-

tobre dernier dans une fosse commune à Chilpancingo (la capitale de cet Etat de Guerrero désormais synonyme d'une violence indicible) appartiennent bien au prêtre ougandais, John Ssenyondo, dont on était sans nouvelles depuis 8 mois.

À en croire les résultats de l'enquête, père Ssenyondo, 56 ans, et exerçant au Mexique depuis 2008, est porté disparu depuis avril de cette année. Les faits sont « pleinement établis » qu'il a été enlevé par des hommes armés qui l'ont assassiné d'une balle dans la tête, brûlé et enterré à la sauvette avec d'autres victimes. Son identification a été rendue possible grâce au test ADN et à la reconnaissance de certains signes particuliers par les prêtres du diocèse de Chilpancingo.

L'enquête a aussi révélé que le prêtre ougandais, qui venait de célébrer une messe dans une paroisse de campagne, a été abattu parce qu'il refusait de baptiser l'enfant d'un des chefs de gang... L'émotion était réelle samedi dans la communauté des prêtres et originaires ougandais au Saint-Siège. D'autant qu'il y a deux semaines à peine le président Yoweri Kaguta Museveni était venu rencontrer le pape au Vatican avec qui, ils ont salué l'excellence des relations entre les deux États.

Lucien Mpama

CIVISME ET CITOYENNETÉ

L'Hôpital Biamba Marie Mutombo se distingue par des actes concrets de haute probité morale

Ces qualités sont reconnues dans une lettre de félicitation adressée par la famille d'un malade qui a bénéficié des soins dans cette formation médicale.

Cette correspondance du 13 novembre émanant de la famille d'Elie M. marque sa reconnaissance au personnel de l'Hôpital Biamba Marie Mutombo (HBMM) qui a eu à prendre médicalement en charge son fils, Elie M, admis dans les services de cette formation médicale dans un état désespéré et qui n'a pas survécu malgré tous les efforts et les soins administrés par le personnel de cet hôpital. Dans cette lettre, cette famille qui a reconnu la qualité de la prise en charge et des soins apportés à son fils, salue le sens de probité morale et de civisme des agents et cadres de cette formation médicale implantée dans la commune de Masina, dans la Tshangu. La famille a félicité ce personnel parce qu'il lui a remis, intacts, certains biens de grande valeur trouvés sur le corps du défunt, sans les subtiliser. Malgré le choc survenu suite à ce décès d'un être qui lui était cher, cette famille n'avait pas manqué d'apprécier la grande probité morale, faisant constater que rien n'a manqué dans ce qui avait été trouvé sur ce malade.

Il est noté qu'Elie M. avait été admis à l'HBMM du 7 au 10 novembre avec une forte somme d'argent et certains autres biens de valeur dans ses poches. Son état désespéré laissait libre champ à certains membres du personnel de cette formation médicale de subtiliser ses biens. Mais, le personnel de cet hôpital ultramoderne ne

pouvait pas se comporter de cette façon, compte tenu de sa grande probité morale, qui se compte parmi les vertus exigées et enseignées par cette institution médicale.

Changer la vision des soins de santé en RDC

La reconnaissance de la famille d'Elie M. envers l'HBMM est une réponse à la vision de cet hôpital, de son chairman, l'ancienne star de la NBA, Mutombo Dikembe, et de la fondation qui porte son nom, celle de changer la vision des soins de santé dans le pays. En construisant cette formation médicale, l'objectif de Mutombo Dikembe et de sa fondation était d'apporter des soins médicaux de qualité aux populations de Kinshasa, particulièrement, celles de district de la Tshangu, même aux plus démunies. Dans le concret, c'est cette mission que cette institution médicale ultramoderne est en train de réaliser depuis son lancement en 2007.

En plus de cette mission de prise en charge médicale de haute facture, l'HBMM se distingue également par des actes de civisme et de moralité.

Au moment où la famille d'Elie M. vient de se rendre compte de cette réalité, elle a surpassé sa douleur afin d'appeler la population et toutes les personnes soignantes des autres hôpitaux de suivre l'exemple du personnel d'HBMM, qui bénéficie de l'encadrement du chairman de cet hôpital et de son administrateur délégué, M. Jacques Mpoyi Louman, pour changer certains comportements dans tout le pays.

Lucien Dianzenza

NORD-KIVU

Mbusa Nyamwisi accusé de préparer une nouvelle rébellion

En dénonçant ce projet macabre, Julien Paluku a affirmé être dans son rôle en tant que fils du terroir et gouverneur de province qui ne peut fermer les yeux devant une telle trahison.

Un des notables connus de Beni, Antipas Mbusa Nyamwisi, est de plus en plus cité comme un des acteurs politiques qui tirent les ficelles dans l'ombre en entretenant l'insécurité dans ce territoire de la province du Nord-Kivu. Pour le gouverneur Julien Paluku, il ne fait l'ombre d'aucun doute que cet ancien membre du gouvernement est bien concerné par ce qui se passe à Beni où des centaines des hommes et des femmes sont constamment la cible des rebelles ougandais de l'ADF. « L'insécurité à Beni n'est pas seulement l'œuvre des rebelles ougandais. Elle est facilitée par les enfants de Beni », a-t-il laissé entendre citant notamment Mbusa Nyamwisi impliqué, d'après lui, dans les derniers massacres des populations civiles survenus à Beni.

Le gouverneur du Nord-Kivu a fait cette révélation lors d'une adresse à la population le mercredi 13 novembre dernier. « Antipas Nyamwisi a fait tuer des civils afin de mettre sous pression les populations et venir ensuite se présenter comme leur libérateur avec sa rébellion en gestation », a-t-il déclaré devant une population abasourdie d'apprendre qu'un de leurs serait à la base de ses déboires.

Julien Paluku a affirmé être dans son rôle en tant que fils du terroir et gouverneur de province qui ne peut fermer les yeux devant une telle trahison. « Lorsqu'un fils de la communauté se révèle être un criminel,

on doit le dénoncer », a-t-il martelé avant d'exhorter la communauté Nande établie à Beni, Butembo, Goma, Kinshasa et partout ailleurs à se lier contre celui qui est présenté comme un traître.

Il veut les amener à se désolidariser de Mbusa Nyamwisi dont les actes n'engagent que sa propre personne et non l'ensemble de la communauté.

Des allégations balayées d'un revers de main par le RCD/KML, le parti de Mbusa Nyamwisi qui a aussitôt réagi par l'entremise de son secrétaire général Koloso Sumaili. Pour ce dernier, il s'agit là des « imputations mensongères » pour lesquelles son parti se réserve le droit de traduire le gouverneur Paluku en justice.

« Le RCD/KML en tant que parti de l'opposition n'a plus rien à voir avec la lutte armée depuis la réunification du pays et s'attèle plutôt à contribuer à la consolidation de la démocratie et de l'unité nationale dans le respect des dispositions légales », a-t-il déclaré. Afin de laver Mbusa Nyamwisi de tout soupçon par rapport aux derniers massacres de Beni et ses accointances présumées avec les rebelles ougandais de l'ADF, ce cadre du RCD/KML pense qu'une enquête indépendante sur cette question serait la seule voie de sortie. Elle permettra en effet d'identifier les auteurs et établir les responsabilités.

Entre-temps, deux anciens militaires de l'ancienne branche armée du RCD/KML capturés tout récemment à Beni auraient avoué avoir participé aux récents massacres. D'après Julien Paluku qui a livré cette information, leur procès est imminent.

Alain Diasso

VIE DES PARTIS

L'Acaj condamne le détournement de l'avion affrété par la Scode

Pour cette ONG, le Gouvernement devra mener une enquête indépendante sur le fait dénoncé ainsi que sur l'interdiction de la réunion publique de ce parti prévue à Mbuji-Mayi.

Dans son communiqué du 16 novembre, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a noté que l'avion affrété par la Solidarité congolaise pour la démocratie et le développement (Scode) transportait vingt membres de cette formation politique et quatre de l'équipage qui, trente minutes après le décollage a été contraint de revenir à l'aéroport de Luano à Lubumbashi, dans la province du Katanga. Alors qu'à Mbuji-Mayi, les militants de la Scode ont été empêchés de se rassembler à leur siège ainsi qu'à l'aéroport de Bipemba pour accueillir la délégation qui devait venir de Lubumbashi. « Plusieurs policiers lourdement armés ont été déployés à travers les grandes artères de la ville pour disperser tout attroupelement », a relevé cette ONG.

Pour l'Acaj, en effet, le détournement de l'avion affrété par la Scode est considéré comme une mise en danger de la vie des personnes qui équivaut



Jean Claude Muyambo, président de la Scode

à une tentative d'assassinat politique proscrite dans une société démocratique. Cette ONG fait constater que ces actes interviennent quelques mois après la déclaration faite par le Président national de ce parti politique, le bâtonnier Jean-Claude Muyambo, contre la révision de la constitution. « Nous dénonçons fermement toute atteinte à la liberté de circulation et à la liberté des réunions pacifiques, garanties par les articles 25 et 30 de la Constitution, à tout citoyen en général et aux membres de partis politiques en particulier », a déclaré le Président de l'Acaj, Me Georges Kapiamba. Ce juriste exige, par ailleurs, du gouvernement central, « une enquête indépendante qui devra identifier les auteurs de cette violation des droits et libertés fonda-

mentaux des citoyens » et de garantir au bâtonnier Jean-Claude Muyambo, l'intégrité physique et psychologique.

Cette ONG dit, par contre, recommander aux citoyens et aux partis politiques de continuer à exercer et défendre sans crainte toutes les libertés publiques par toutes les voies légales. Alors qu'elle exhorte le parti politique lésé, d'user de tous les moyens de droit afin que les auteurs de ces actes ne restent jamais impunis.

Des sources notent que Jean-Claude Muyambo, un des membres influents de la majorité présidentielle, et son parti, la Scode, ont quitté cette plate-forme au pouvoir pour entrer dans l'opposition. Ce serait, selon ces sources, ce changement de position qui serait à la base de ses déboires.

L.D.

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Jean-Claude Muyambo se désolidarise de Joseph Kabila

L'ancien bâtonnier du barreau de Lubumbashi quitte le camp présidentiel pour œuvrer désormais au sein de l'opposition politique.

Coup dur pour la majorité présidentielle. Un de ses cadres les plus influents, en la personne du bâtonnier Jean-Claude Muyambo, vient de quitter cette plate-forme politique pour rallier l'opposition.

C'est le samedi 15 novembre qu'il a annoncé officiellement sa rupture avec la famille politique de Joseph Kabila après que les services de sécurité ont refusé à son avion d'atterrir à l'aéroport national de Bipemba à Mbuji-Mayi (Kasaï-Oriental) où il devrait tenir un meeting. L'avion privé qui le transportait a vite été détourné sur Lubumbashi d'où il avait pourtant décollé au grand dam du président de la Solidarité congolaise pour la démocratie et le développement (Scode). Pour Jean-Claude Muyambo, il s'agit là ni plus ni moins que d'une entrave aux valeurs démocratiques.

Alors qu'une équipe d'avance conduite par son secrétaire général l'avait précédée à Mbuji-Mayi, l'ancien bâtonnier du barreau de Lubumbashi s'est dit surpris d'apprendre, trente minutes après le décollage, qu'il ne pouvait pas se rendre au chef-lieu du Kasaï oriental. « Je trouve que c'est un frein à la démocratie. C'est pour cela que je trouve que ça ne sert à rien de continuer avec ces gens de la Majorité présidentielle », a-t-il martelé après l'incident.

En fait, Jean Claude Muyambo dont on connaît la position antirévionniste de la constitution tenait à mobiliser sa base de Mbuji-Mayi contre le maintien de Joseph Kabila au pouvoir après 2016. « Je prends congé de la majorité présidentielle. Et c'est terminé ! J'entre dans l'opposition », a-t-il confié à la presse dénonçant par ailleurs l'absence d'un vrai débat sur cette question dans le camp présidentiel.

Cette situation, pour ceux qui sont du feuilleton Muyambo, n'était que prévisible. Au sein de la majorité présidentielle, le bâtonnier n'était plus en odeur de sainteté avec l'autorité morale incarnée par Joseph Kabila dont il priait de rendre le tablier en 2016 après avoir réalisé « des choses magnifiques », selon ses dires. « En 2016, nous voulons qu'il y ait alternance. C'est fini, je vais l'aider à quitter le pouvoir conformément à la Constitution. S'il ne respecte pas le calendrier d'ici la fin février (2015) nous allons manifester conformément à la Constitution », n'arrête-t-il de clamer. Quant à savoir la tendance de l'opposition qu'il compte intégrer, entre l'opposition républicaine et radicale, il déclare « être avec le peuple ». Il entend exercer sa « propre » opposition « pour que le Congo aille de l'avant ».

Pour rappel, son parti politique, la Scode, est le premier à avoir lancé le débat sur la révision de la Constitution au sein de la majorité présidentielle en déclarant ouvertement s'opposer à un troisième mandat de Joseph Kabila.

A.D.

SANTÉ

Fini l'épidémie à virus Ebola à Djera

C'est pour la septième fois que la RDC vient de vaincre le virus Ebola, cette terrible maladie qui continue à faire parler d'elle en Afrique de l'Ouest (Liberia, Sierre Leone et Guinée-Conakry) où l'on a enregistré plus de cinq mille morts.

Le samedi sous une pluie battante, au cours d'un point de presse qu'il a tenu dans la salle de conférence du programme national de lutte contre le sida (PNLS), le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi a annoncé cette bonne nouvelle que tout le monde attendait : la fin de l'épidémie de la maladie à virus Ebola à Djera dans la province de l'Équateur. C'était en présence du secrétaire général à la Santé, le Dr Pascal Mukengeshay, de la représentante adjointe de l'Unicef, Sylvie Fouet, du représentant de l'OMS, le Dr Josep Caboré et du directeur de la direction chargée de la lutte contre la maladie au ministère de la Santé publique, le Dr Benoit Kebela.

« Depuis le 04 octobre 2014, aucun nouveau cas confirmé de la maladie à virus Ebola n'a été enregistré dans le territoire de Boende, soit quarante-deux jours

de recherche active des cas, quarante-deux jours de surveillance intense et quarante-deux jours de sensibilisation des communautés. De ce fait et comme l'exige le règlement sanitaire international, le gouvernement de la RDC a déclaré le 15 novembre 2014 la fin de l'épidémie de la maladie à virus Ebola dans le territoire de Boende, district de la Tshuapa dans la province de l'Équateur », a déclaré le ministre de la Santé publique qui n'a pas manqué de remercier tous les partenaires qui ont apporté mains fortes à la RDC pour vaincre cette épidémie dans 42 jours alors que le chef de l'État, Joseph Kabila avait donné un ultimatum de 45 jours pour mettre fin à cette épidémie. Le pari est donc gagné.

Malgré que la RDC ait vaincu le virus Ebola, le ministre de la Santé appelle à la vigilance. « La fin de l'épidémie que j'annonce ce jour ne signifie pas que le danger est totalement écarté, la RDC reste comme tous les autres pays du monde, sous la menace des cas d'importation de la maladie à virus Ebola sévissant en Afrique de l'Ouest. En plus, notre écosystème nous oblige à être en permanence en alerte dans le pays »,



Le ministre de la Santé publique (au milieu) annonçant la fin de l'épidémie

fait savoir le Dr Félix Kabange Numbi qui invite toute la population congolaise « à garder et à pratiquer toutes les mesures d'hygiène élémentaires notamment le lavage des mains au savon ou à la cendre. Pour le personnel médical, l'observance des mesures universelles d'hygiène hospitalière et de contrôle de l'infection ». Pour les populations vivant à côté des forêts, le ministre de la Santé publique leur demande d'éviter de toucher et de consommer les animaux trouvés morts dans la forêt. Des activités spécifiques, ajoute-t-il, sont prévues en post épidémie

notamment le renforcement du système de santé, la promotion de l'hygiène et le contrôle de l'infection, la formation des équipes de riposte à travers toutes les provinces.

Pour ce qui est du secteur de Djera, le gouvernement a décidé d'en faire un îlot de développement avec la construction d'un centre de santé moderne, la construction d'une école, la réhabilitation de la route, la transformation de Lokolia en un village moderne et assaini ainsi que la mise en œuvre de plusieurs projets de développement.

49 décès enregistrés

Au 04 octobre 2014, date marquant le dernier cas confirmé, la RDC a enregistré 66 cas dont 28 cas probables et 38 cas confirmés positifs à Ebola souche Zaïre et 17 patients ont été déclarés guéris. Au total 1121 personnes contacts ont été suivies pendant 21 jours, tous les cas ont été déchargés. Et 232 échantillons ont été prélevés et examinés au laboratoire dont 38 se sont révélés positifs à Ebola Zaïre. Sur ce total de 66 cas enregistrés, on a noté 49 décès dont 28 probables et 21 confirmés. « La RDC a notifié 8 décès parmi le personnel médical ».

Pour le ministre de la Santé publique, la maîtrise précoce de l'épidémie est liée principalement à la triple approche que le pays a mise en œuvre. Il s'agit de l'approche communautaire par l'appropriation de la lutte par les communautés à travers les approches « village par village » et « pas un ménage sans désinfectant » ; l'approche clinique ou médicale qui passe par la gratuité des soins et les enterrements sécurisés de tous les décès pendant la période de l'épidémie.

Aline Nzuzi

DIVISION 1

Sanga Balende résiste à Don Bosco, Tshinkunku bat Muungano

Sa Majesté Sanga Balende a réussi à imposer un nul d'un but partout à Don Bosco à Lubumbashi, alors que Tshinkunku a choisi Bukavu pour enregistrer sa première victoire de la saison.

Relégués au second plan durant ce week-end au niveau événementiel à cause du match des Léopards contre les Lions indomptables du Cameroun à Yaoundé, les matchs du championnat national de football -Division 1- se sont joués. Et le 16 novembre 2014 au stade TP Mazembe de Lubumbashi, le CS Don Bosco a été contraint au match nul d'un but partout par Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi en cinquième journée du groupe A.

Trésor Ilunga Kayanda a ouvert la marque pour les Salésiens de Lubumbashi, permettant au club entraîné par le franco-sénégalais Lamine N'Diaye de mener au tableau d'affichage jusqu'à la fin de la première période. Mais les Anges et les Saints de Mbuji-Mayi au Kasai oriental conduits par l'entraîneur Médard Lusadis ont remis les pendules à l'heure à la 51e minute par le biais de Kayembe Mukendi. Dans une autre confrontation du même groupe, l'US Tshinkunku de Kananga au Kasai occidental est allé bruler la politesse à l'Oc Muungano du Sud-Kivu, en le soumettant devant son public du stade de la Concorde de Kadutu à Bukavu par un but à zéro. Héritier Lusamba a inscrit l'unique et précieux but des Chasseurs (Bilembi) du Kasai occidental à la 39e minute. C'est la première victoire de Tshinkunku qui intervient en sa cinquième rencontre, enregistrant de fait quatre points. Lubumbashi est leader du groupe A avec 13 points déjà glanés, en dépit de sa dernière défaite le dimanche 10 novembre 2014 contre Mazembe.

Dans le groupe B, un seul match s'est joué au stade Tata Raphaël de Kinshasa. La formation de Shark XI FC a soumis FC MK par un but à zéro, une réalisation d'Olela dès la 4e minute de jeu. Dans ce groupe, le Daring Club Motema Pembe tient la dragée haute avec quatre victoires en quatre sorties.

Martin Engimo

COULAGE DES RECETTES À LA DGDA/KATANGA

L'Asadho plaide pour la récompense des dénonciateurs

Pour l'ONG, l'aviseur et les intervenants qui ont travaillé sur ce dossier devront recevoir leurs droits dans le respect des prescrits de la loi.

Dans une réaction du 17 novembre, l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) exhorte la Direction générale des douanes et accises (DGDA) à procéder au paiement de la prime de contentieux due aux intervenants, verbalisateurs, et aviseurs impliqués dans la dénonciation de coulage des recettes publiques à la DGDA/Katanga.

Selon cette ONG, c'est grâce au travail de dénonciation fait par l'aviseur auprès du Parquet général de la République (PGR), du ministre des Médias et auprès des commissions d'enquêtes qui ont été mises en place par le PGR que ces dossiers de coulage des recettes ont été connus des autorités et du public. C'est aussi, a soutenu l'Asadho, grâce aux membres des commissions mises en place pour enquêter sur ces dossiers que le PGR avait produit et rendu public son tout premier rapport sur le coulage des recettes dans le pays.

Citant des informations qui lui sont parvenues, cette ONG a regretté qu'alors que depuis février, plusieurs des sociétés commerciales et entreprises minières aient déjà commencé à payer les droits dus à l'Etat et les amendes y afférentes, l'aviseur et les intervenants ne soient pas toujours payés. Ces sources ont prévenu l'Asadho que ce seraient des per-



Le président de l'Asadho, M. Jean-Claude Katende/Photo Adiac

sonnes non impliquées dans le dossier qui se présenteraient à la DGDA pour bénéficier des avantages pour lesquels elles n'ont pas travaillé.

Pour l'Asadho, en effet, le refus de la DGDA de payer les avantages reconnus à l'aviseur conformément à la loi, malgré le mémorandum adressé à son Directeur général en date du 30 octobre par les membres de la commission mise en place par le PGR, est une attitude de nature à décourager les dénonciateurs d'actes de corruption ou de fraude douanière. Cela aura, selon l'ONG, comme conséquence que les agents publics vont s'adonner davantage à ces pratiques qui ne sont pas profitables au Trésor public, sans être inquiétés.

En plus du paiement des dus des per-

sonnes qui ont effectivement travaillé dans ce dossier, l'Asadho recommande à la DGDA de refuser de payer ces avantages aux opportunistes politiques et autres qui s'improvisent dans ce dossier. L'ONG a, par ailleurs, sollicité du Procureur général de la République, de s'assurer que ces personnes qui ont travaillé dans ce dossier de coulage des recettes à la DGDA/Katanga ont été effectivement payés et de faire ouvrir une information judiciaire pour identifier tous les opportunistes qui réclament le paiement des avantages dans ce dossier et de les faire traduire en justice.

Le Comité exécutif de l'ITIE-RDC est exhorté à s'intéresser à ce dossier pour que tous les revenus (le principal et les amendes) perçus par la DGDA/Katanga auprès des entreprises minières impliquées dans ce dossier fassent l'objet d'une déclaration.

Il est rappelé qu'en date du 7 janvier, l'Asadho avait adressé une lettre au président de la République, Joseph Kabila, portant sur la lutte contre l'impunité et dans laquelle elle faisait mention du rapport publié par le PGR au sujet de coulage des recettes publiques à la DGDA/Katanga. Ledit rapport identifiait plusieurs sociétés commerciales et entreprises minières qui n'avaient pas payé les droits dus à la Dgda dont le montant s'élève à 3.705.105.075 USD, sur la période allant de 2008 à 2013. C'est, à l'en croire cette ONG, grâce à des dénonciations que cette situation a été connue des autorités.

Lucien Dianzenza

JUBILÉ D'OR DU PALU

Un cinquantenaire qui rapproche la Majorité et l'opposition

En associant les acteurs politiques de deux camps aux travaux en ateliers qu'il organise depuis le 1^{er} novembre en marge de son cinquantenaire, mais aussi, des scientifiques et des religieux, le Palu entend réfléchir en profondeur sur l'avenir du pays et faire des recommandations utiles à son décollage.

Une grande première. C'est le moins qu'on puisse dire de la réflexion plurielle initiée par le Parti lumumbiste unifié (Palu) en marge des festivités de son jubilé d'or avec, en toile de fond, des travaux en ateliers circonscrits autour de grands enjeux de l'heure. Des échanges de haute facture intellectuelle meublent ces journées de réflexion débutées tambours battant depuis le 1er novembre et destinés à scruter de manière méthodique l'état de la Nation pour en ressortir, après évaluation, des recommandations idoines susceptibles de booster son développement. Pour Adolphe Muzito (Premier ministre honoraire et cadre du parti) qui assure la modération des débats, le Palu entend aller au fond des choses en cherchant à débusquer tous les facteurs qui entravent le développement de la RDC en vue de réorienter son destin dans le sens du mieux-être collectif. Acteurs politiques, scientifiques et religieux sont associés au débat et partagent leurs expériences dans une atmosphère empreinte de patriotisme et soutenue par l'aura d'Antoine Gizenga. Ce dernier, réserve inépuisable de sagesse, oriente et inspire les interventions pour autant que les uns et les autres reconnaissent en lui un exemple de courage, d'abnégation et de nationalisme. C'est non sans raison que le président des Fonus, Joseph Olenghankoy, a invité ses compatriotes à suivre

résolument la voie tracée par ce père de l'indépendance qui aura excellé dans la fidélité, l'intégrité morale et l'honnêteté. Des valeurs qui permirent au Palu d'avoir un enracinement sociologique certain dans la population et de se maintenir, des années durant, dans le peloton de tête des partis qui comptent dans le microcosme politique congolais.

Des entraves à la décentralisation

Joseph Olenghankoy s'exprimait ainsi le 14 novembre au Grand Hôtel/Kinshasa louant, au passage, l'initiative du Palu qui, d'après ses dires, venait de réussir là où beaucoup ont échoué en mettant autour d'une table, les acteurs de la Majorité et de l'opposition, avec en sous-bassement, la recherche des pistes de solution pour tirer la RDC du gouffre. Une dynamique qui traduit la volonté des congolais à accompagner le pays sur la voie du progrès et de l'émergence au terme d'une réelle introspection de sorte à booster sa reconstruction et son redécoupage économique.

Auparavant, l'assistance a eu droit à l'exposé de Delly Sessanga qui a plaidé pour une mise en œuvre rapide de la décentralisation en RDC en vue de prévenir l'exode rural et assurer l'autorité de l'État. Inscrite comme réforme-phare depuis 1980 en RDC, la décentralisation, a-t-il déclaré, se bute dans sa matérialisation au manque de volonté politique. Il a épinglé la peur du fédéralisme considéré comme facteur incitatif au séparatisme et de l'unitarisme confondu à la dictature, comme principaux obstacles.

La journée du samedi 15 novembre à l'Hôtel du fleuve aura été marquée par quelques interventions dont celle du coordon-



Antoine Gizenga

nateur du mécanisme national de suivi de l'accord d'Addis-Abeba, François Muamba. Ce dernier a planché sur le thème : « *L'état de la mise en œuvre des six engagements de la RDC souscrits au terme de l'accord-cadre d'Addis-Abeba et de la déclaration de Nairobi* ».

Dans le secteur de la sécurité et de la justice, l'orateur a épinglé les actions déterminantes dont un ensemble des textes juridiques pour un fonctionnement harmonieux de l'armée en cours d'élaboration. L'objectif visé, a-t-il dit, est d'améliorer les conditions de vie des hommes de troupes et, partant, spécifier les chaînes de commandement et définir la doctrine d'emploi des forces.

Il a, par ailleurs, renchéri qu'en accord avec les partenaires, la mise en place d'une structure technique de suivi de la réforme de l'armée est envisagée. Et d'ajouter que la bancarisation de la paie des hommes de troupes est effectuée à plus de 90% au moment où

plusieurs écoles et autres centres d'instruction sont déjà opérationnels. Revenant sur la décentralisation, le gouverneur du Nord-Kivu a estimé que la mise en œuvre de la décentralisation pose énormément problème au regard de certaines dispositions qui consacrent sa déroute.

Julien Paluku a attiré l'attention sur le danger qui guette la RDC avec l'organisation des élections locales prévues en 2015 entraînant ipso facto l'augmentation des charges de l'État alors que les moyens disponibles sont encore modiques. Il encourage cependant la suppression de 40% de recettes rétrocédées aux provinces et aux Entités territoriales décentralisées (ETD) dans le but d'économiser les moyens de l'État. D'autres intervenants, à l'instar des professeurs Kasongo Numbi et Longin Mbela ont débattu sur la rétrocession et le transfert des pouvoirs aux provinces d'une part, et sur la réforme du service de sécurité et de la Police nationale d'autre part.

Le Palu force l'estime

Depuis le démarrage des activités de ce jubilé d'or du Palu, les têtes couronnées de la scène politique congolaise, tant de l'opposition que de la majorité, ne cessent d'affluer sur les sites des travaux. Le bon déroulement des assises est un motif de satisfaction pour le secrétaire permanent et porte-parole Willy Makiashi qui devrait y percevoir, un signe de vitalité du

Palu à un moment où plusieurs partis alliés de la Majorité sont en hibernation. Dans son speech d'ouverture, il a fait remarquer que le pays traverse une crise et qu'il faudrait envisager une thérapie pour sa refondation laquelle passe inéluctablement par « *la mise en place d'une Constitution réaliste, reflétant les aspirations profondes du peuple congolais* ». Parmi les premiers intervenants ayant ouvert le débat, l'on peut citer le leader de la Convention des Congolais unis (CCU) Lambert Mende Omalanga qui a insisté sur la création des vraies formations politiques basées sur l'idéologie et l'engagement politique en RDC, mais aussi Christophe Lutundula Apala du Mouvement de solidarité pour le développement et la démocratie (MSDD) qui a décoré les types de régimes politiques appliqués en RDC de 1960 à nos jours. Ce cadre de la Mouvement kabiliste envisage, pour résoudre des problèmes que poserait la Constitution du 18 février 2006, l'installation d'une Commission d'experts pluridisciplinaires chargés de réexaminer la Constitution en cours dans la perspective de l'étoffer et de l'enrichir. L'on ne peut oublier le sénateur Léonard She Okitundu et le professeur Tshibangu Kalala qui ont réfléchi respectivement sur la problématique de la République dans le cas de la RDC et sur la genèse de l'État congolais.

Au-delà de la dialectique à laquelle renvoient ces échanges autour de la thématique centrale « *Préservation des acquis en vue de l'appropriation de l'avenir de la Nation* », le Palu reste constant dans sa vision idéologique d'antan qui prône l'ouverture comme base de fonctionnement sur fond d'une synergie constructive au service de la Nation.

Alain Diasso

CAN 2015

La RDC se concentre sur le match contre la Sierra Leone

Après la défaite de Yaoundé, la RDC se tourne vers le match contre la Sierra Leone. Et la victoire congolaise est la seule issue pour espérer une qualification, au cas où le Cameroun battait la Côte d'Ivoire à Abidjan, et aussi une possibilité de finir meilleur troisième de tous les groupes des éliminatoires de la CAN 2015.

Les Léopards de la RDC sont rentrés à Kinshasa, le 16 novembre en fin d'après-midi, après leur défaite de zéro but à un, le samedi 15 novembre 2014 au stade Amadou Ahidjo de Yaoundé, face aux Lions indomptables du Cameroun, en match comptant pour la cinquième journée des éliminatoires de la 30^e Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2015 prévue du 17 janvier au 8 février 2015. Signalons-le, cette compétition

sera organisée en Guinée Équatoriale, non plus au Maroc après le refus de la Confédération africaine de football de la demande de report de la compétition formulée par le Maroc. L'unique but du match entre le Cameroun et la RDC a été inscrit par l'attaquant Vincent Aboubakar de Porto au Portugal à la 70^e minute, soit dix minutes après son entrée en jeu à la place de Choupo-Moting du club allemand de Schalke 04. Pour cette rencontre, on a remarqué une équipe des Léopards pas très engagée, avec des hésitations au milieu de terrain composé, pour la circonstance, de Mulumbu et Distel Zola à la récupération, avec devant eux, le joueur de Charleroi Neeskens Kebano, remplacé à la 75^e minute par Cédric Mabwati. Florent Ibenge a titularisé le défenseur central Joël Kimuaki à côté de Cédric Mongongu, laissant sur le banc Gabriel Zakuan

qui a joué contre la Côte d'Ivoire. Le capitaine Youssouf Mulumbu a cédé sa place à Jean Munganga de V.Club, alors que Mubele Ndombe de V.Club a pris la place de Yanick Bolasie, moins en verve au cours de ce match assez haché, mais qui a été sur le point de marquer en première période sur une action sauvée de justesse sur la ligne de but par le défenseur Nicolas Nkoulou de Marseille.

La déconfiture de la capitale camerounaise est dans l'histoire maintenant pour les poulains du sélectionneur Florent Ibenge désormais concentrés au match de la dernière journée des éliminatoires, le 19 novembre 2014 au stade Tata Raphaël de Kinshasa, contre les Leones Stars de la Sierra Leone laminés le vendredi 14 novembre à Abidjan par les Éléphants de la Côte d'Ivoire par un but à cinq. « On a fait un bon match. Je pense qu'on pouvait

faire match nul mais, c'est le football ! On va désormais se concentrer sur le prochain match, parce que c'est important que nous le gagnions. Et on verra ce que le Cameroun va faire contre la Côte d'Ivoire. On y croit encore pour une qualification à la CAN. Les chances sont réduites. Mais, c'était un match important aujourd'hui. Moi j'y crois encore. Il y a deux possibilités: le Cameroun gagne en Côte d'Ivoire, et nous gagnons contre la Sierra Leone, là on passe deuxième et on est qualifié. Il y a aussi la possibilité du meilleur troisième. Le match du Cameroun est terminé, c'est derrière nous. On ne peut pas revenir en arrière. On va se préparer pour mercredi [contre la Sierra Leone], a déclaré le capitaine des Léopards, Youssouf Mulumbu à la conférence de presse après le match. Pour sa part, le sélectionneur Florent Ibenge s'est dit déçu,

mais garde encore confiance. « *On est déçu. On est compétiteur; et quand on perd, c'est la déception, même si j'ai vu que mes joueurs ont donné ce qu'ils avaient à donner. Et quand on rentre sur le terrain, c'est pour gagner. C'est la philosophie que j'essaie d'inculquer à mes joueurs depuis que je suis là. L'adversaire de mercredi, ce sera la Sierra Leone, et on va donner le maximum. On est en reconstruction. On commence à trouver la solidité par rapport au début de la compétition. Je crois que l'équipe est en train de monter en puissance. Ça ne peut pas aller du jour au lendemain, il faut un peu de patience* », a-t-il fait remarquer. Au classement, le Cameroun, déjà qualifié, est premier avec treize points, suivi de la Côte d'Ivoire (9 points), et la RDC (6 points). La Sierra Leone n'a qu'un point en cinq matchs livrés.

Martin Enyimo

TRANSPORT

La plus grande compagnie aérienne sud-africaine renforce sa présence à Kinshasa

South African Airways (SAA) qui passe pour l'opérateur offrant le plus de fréquences en Afrique du Sud, a décidé d'augmenter de six à sept ses vols hebdomadaires entre la capitale congolaise et Johannesburg à partir de ce 4 décembre.

C'est une grande nouvelle pour le transport aérien congolais après les crispations du secteur au niveau continental suite aux affres de l'épidémie à virus d'Ebola en Afrique de l'ouest. Également affectée mais dans une moindre mesure, la RDC a pris rapidement le dessus sur le virus mortel. Elle devrait naturellement accueillir l'annonce de SAA comme un signe de plus de la confiance de ses partenaires, surtout de la part de SAA, un opérateur déjà présent à Kinshasa mais qui décide de revoir à la hausse l'itinéraire de la capitale. Pour SAA, l'objectif est de renforcer ses fréquences pour faire face à la forte croissance de l'itinéraire de Kinshasa. La société sud-africaine veut s'appuyer sur la très forte demande et la popularité récoltée par la mise en service d'un nouvel appareil A 320 qui opère sur cette destination.

Autre élément majeur, il y a une volonté de SAA d'anticiper la forte demande traditionnellement enregistrée lors de la période des fêtes. « Quatre fréquences seront opérées le jour en partance de l'aéroport international OR Tambo le matin, et trois autres fréquences le seront la nuit à 20h40 en partance de Johannesburg », a expliqué la représentante de SAA en RDC, Chantal Seraho. Pour la septième fréquence bientôt opé-

rationnelle, elle devient effective dès le jeudi sous le code SA 058 en partance de Johannesburg à 20h40 et arrivera à Kinshasa à 23h55. « L'avion rentrera le vendredi matin sous le code SA 059. Il quittera Kinshasa à 00h35 et arrivera à Johannesburg à 5h35 », a-t-elle renchéri. Les heures de vol restent les mêmes que celles des vols déjà opérationnels le mardi et le samedi à destination de Kinshasa, et l'avion retournera le mercredi et le dimanche.

Cette septième fréquence vers Kinshasa fait partie d'une stratégie à long terme de SAA baptisée « Prendre de l'altitude ». Le principe est d'encourager la mise en place des itinéraires rentables. Il s'agit d'ajouter des vols sur les destinations à forte demande sur base du constat d'une croissance permanente observée dans l'ensemble de la région. Selon Chantal Seraho, tout le sens du défi est de permettre aux hommes d'affaires, aux touristes et autres voyageurs d'avoir une meilleure flexibilité et un plus grand choix dans leur connexion avec le grand réseau mondial de SAA. Preuve d'une Afrique qui bouge, la compagnie sud-africaine assure déjà 38 destinations à travers le monde et 24 destinations dans le continent africain. A son compte, SAA dispose d'un large marché domestique assurant 554 vols au total par semaine à partir de la plate-forme aéroportuaire de Johannesburg et des vols en code-share sur base d'accords conclus avec 29 compagnies aériennes à travers tout le marché desservi.

Laurent Essolomwa

GRAND ÉCRAN

Little miss nobody en première au Centre Wallonie-Bruxelles

La projection du moyen métrage prévue en présence du réalisateur Bernard Balteau ce mardi 18 novembre dans la Salle Brel sera suivie d'un débat.

Le peu que l'on puisse dire jusqu'ici sur le documentaire d'information à l'affiche au centre culturel belge, c'est qu'il va replonger les cinéphiles en plein Congo de 1964, plus précisément au mois de novembre. Et, il est question ici d'un épisode marquant de l'histoire belgo-congolaise que Bernard Blateau donne à revivre à travers le récit de Brigitte Peneff, témoin de l'évènement qu'a été l'opération de sauvetage menée par des paracommandos belges à Stanleyville. 546 sautaient sur le sol de l'actuel Kisangani pour sauver 1 500 Belges retenus en otages par des rebelles Simba suite à une gigantesque prise d'otages. Le 24 novembre 1964, Brigitte, alors âgée de sept ans, fait partie des rescapés avec sa jeune sœur. Alors qu'elles échappaient de façon miraculeuse à la mort, Marco, leur oncle n'a pas

la même chance car il se fait tuer à quelques pas d'elles. Et donc, pour la petite histoire, le film tire son titre d'une photo de l'époque de la petite en état de choc juste avant son évacuation. Le journaliste qui avait pris le cliché avait choisi de le baptiser Little miss Nobody vu qu'elle se montra incapable d'articuler son nom. La photo qui fit alors le tour du monde fait maintenant office de pochette pour le documentaire. La réalisation produite cette année par Les films de la Passerelle revient donc sur cette opération assez méconnue pour plusieurs Kinois mais que l'on dit « encore présente dans les mémoires » en Belgique. Par-delà la tragique histoire de Brigitte, le moment, apprend-on, « représente une étape importante dans l'histoire de la décolonisation, dans un contexte de Guerre froide ». Et du côté du Congo, il a également toute son importance si l'on s'en tient au fait qu'il « contribuera à installer Mobutu au pouvoir ».

N.M.

SIMA 2014

Music in Africa présenté aux professionnels

Le Salon international de la musique africaine (SIMA) se tiendra du 20 au 22 Novembre 2014 à la Maison de la Culture Doutra Seck à Dakar au Sénégal.

Music in Africa, portail panafricain d'informations et d'échanges dédié au secteur de la musique et le SIMA, premier salon annuel de la musique en Afrique de l'ouest poursuivent le même objectif de bâtir et renforcer les relations entre professionnels du secteur de la musique africaine. La présentation de Music In Africa sera assurée par Ribio Nzeza Bunketi, président du conseil d'administration de la Fondation Music In Africa. Ce dernier expliquera aux professionnels les particularités du portail, le rôle de la Fondation, le travail accompli jusqu'à maintenant notamment la mise en place du répertoire, ainsi que les projets pour les années à venir. « Music

in Africa est une merveilleuse initiative panafricaine pour la promotion de la musique. C'est tout à fait naturel que le SIMA souhaite accueillir la présentation du portail comme part intégrante de cet événement », a déclaré Cécile Rata du Bureau Export de la Musique Africaine (BEMA). Le public pourra assister à la performance du musicien sénégalais, virtuose de la Kora, Noumoucounda Cissoko. Plus tard dans la même journée, le SIMA en partenariat avec Music In Africa, offrira un concert qui regroupera quelques uns des meilleurs groupes locaux de Dakar : I Science, Ombre Zion et Takeifa... et des groupes étrangers comme Afrikan Protokol de la Belgique et l'artiste Neuza du Cap-Vert.

Événement complémentaire à Kinshasa

Entretiens, dans la capitale congolaise où Music in Africa

dispose d'un bureau régional, un concert spécial, collaboratif intitulé « Musical Encounters German Sounds Meet Congolese Rhythms » se tiendra le 21 novembre. L'évènement est organisé par Goethe-Institut, un des initiateurs de Music in Africa ainsi que par l'Institut français de Kinshasa et la fondation Music in Africa. Le concert réunira les musiciens locaux, Jupiter & Okwess International ainsi que Jocelyn Balu et les Aigles de la révolte.

Music In Africa est un portail d'informations et d'échanges dédié au secteur de la musique africaine. C'est une initiative de Siemens Stiftung et de Goethe-Institut, en collaboration avec des partenaires à travers toute l'Afrique. Sa gestion est assurée par la Fondation Music In Africa, une organisation à but non lucratif, basée à Johannesburg en Afrique du Sud

Patrick Ndungidi

INTERVIEW

Fiston Mwanza Mujila : « Moziki littéraire est un échange triangulaire entre trois continents, trois villes et trois amis »

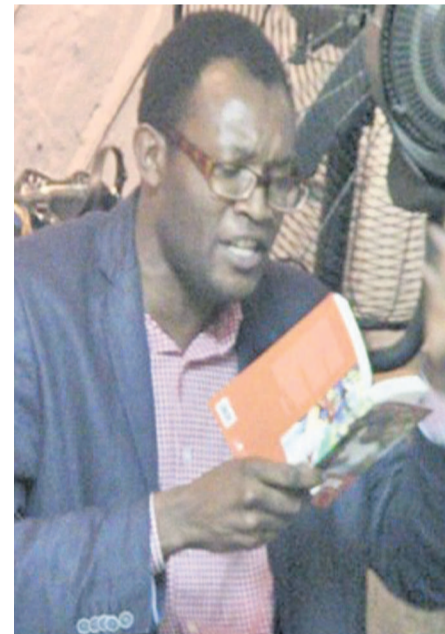
La veille de la clôture de la Fête du livre, la soirée du samedi 15 novembre, l'assistance était toute ouïe face au jeune écrivain accompagné de sa complice Bibish Mumbu dont ils écoutaient avec un certain plaisir les lectures à l'Espace culturel Texaf-Bilembo. Leur venue à Kinshasa, qu'il dit avoir trouvé intéressant, avait pour but la présentation de Kin Kiese, un livre écrit sur trois continents qui est en fait une anthologie constituée des textes de leur fameux « Moziki littéraire » dont il nous touche un mot.

Les Dépêches de Brazzaville : C'est quoi au juste ce fameux « Moziki littéraire » ?

Fiston Mwanza Mujila : Moziki littéraire est un collectif à trois têtes composé de Papy-Maurice Mbwiti, Marie-Louise Bibish Mumbu et Fiston Mwanza Mujila, il qui fonctionne sur trois continents. Je suis basé en Autriche à Graz, Papy est à Kinshasa et Bibish à Montréal au Canada. À travers lui, nous avons envie de repenser le commerce triangulaire. Dans notre cas, il s'agit d'un échange triangulaire, c'est-à-dire qu'il s'effectue entre trois continents, trois villes et trois amis. Nous nous fixons chaque fois des thèmes sur lesquels nous écrivons et Africultures offrira de la visibilité à nos textes en les publiant sur son site à chaque fois. Ainsi le lecteur de Guang Zou, Bucarest ou Lomé pouvait y avoir accès.

LDB : Mais à vrai dire, quel sens Moziki littéraire revêt-il pour vous ?

FMM : Moziki a un sens profond : « Nous sommes des amis, nous travaillons ensemble, nous nous estimons. Nous savons, je sais



Fiston Mwanza Mujila en pleine lecture de Solitude 41

qu'en travaillant avec Bibish et Papy, je gagne et j'apprends quelque chose. Et donc pour moi Moziki, ce n'est pas seulement un collectif, mais c'est une famille, une amitié parce que nos familles se connaissent. Et donc Moziki, c'est un pays, une ville, une famille, une région, un clan, mais aussi une poésie, une littérature. C'est comme l'on dit Kin Kiese, c'est un cri de joie et de folie ».

LDB : Au lieu de lire, vous hurlez les textes Solitude 41 et Solitude 57, pourquoi donc ?

FMM : J'écris souvent mes textes pour qu'ils ne soient pas lus à basse voix mais plutôt crachés, aboyés. Ils cherchent à reproduire les bruitages des trains-marchandises, le souffle d'un pays en panne d'essence. Mes textes sont faits pour la musique aussi.

LDB : Quel serait au final le coup de cœur de tous vos textes ?

FMM : Moi je n'ai pas de coup de cœur parce que chaque texte

a été écrit, ou son thème suggéré dans une situation particulière. C'était quelque chose d'instantané, chaque thème me rappelle un événement que j'ai vécu et comment je me suis mis à l'écrire. Et donc, je n'ai pas vraiment de coup de cœur parce que chaque texte a sa particularité, sa saveur.

LDB : Le fait de vivre loin du pays, a-t-il influencé votre écriture ou vous donne-t-il un regard différent sur le pays ?

FMM : Il y a un regard différent déjà parce que je vis en Autriche. J'y ai découvert des auteurs autrichiens et allemands, germanophones mais aussi la littérature congolaise. Ma lecture a changé et donc forcément, quelque chose a changé aussi parce que je suis loin du pays et j'ai un rapport avec lui à partir de l'extérieur par rapport à la Francophonie. Du coup, cela influence énormément l'écriture, la fiction, la littérature et la façon de vivre.

LDB : Qu'est-ce qui vous permet de garder le lien avec le pays à part les coups de fils de la famille ou des amis ?

FMM : Je viens souvent au pays et j'écoute la musique congolaise. J'ai toujours un pied au pays parce que mon nombril y est enterré. Et donc, je peux partir n'importe où, au Brésil, au Nicaragua mais je finirais dans ce pays parce que le Congo c'est un pays encombrant. Encombrant dans le sens où il vous poursuit partout. Parce que l'on porte ce pays où que l'on soit. Et même quand vous êtes entrain de dormir, il s'introduit dans vos rêves.

Nioni Masela

JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE

L'AIDD préconise une alimentation équilibrée pour les jeunes

Pour marquer la célébration de la journée mondiale du diabète, l'Association initiative d'aide au développement (AIDD) a organisé, le 14 novembre à son siège situé dans le deuxième arrondissement Mvou-Mvou, une communication à l'endroit des jeunes basée sur une alimentation saine et équilibrée pour les moins âgés.

S'adressant donc aux jeunes et évoquant les motivations de l'association AIDD pour la célébration de cette journée, sa présidente, Ghislain Guylaine Mbandy-Ondze a indiqué que tenant compte des prérogatives de son association et les objectifs fixés par celle-ci, basés sur la promotion de l'éducation, la santé et l'action humanitaire, l'AIDD joue sa partition par une sensibilisation des jeunes au

diabète. « C'est l'occasion d'exhorter à tous de faire un test en vue de contrôler le taux de glycémie et d'avoir une alimentation saine et responsable. Je lance donc un appel à l'endroit des jeunes et les diabétiques de Pointe-Noire en particulier et ceux du Congo en général afin que ces derniers préconisent une alimentation saine et équilibrée » a-t-elle indiqué.

Pour sa part expliquant aux jeunes les risques liés au diabète, Marie-Véronique Lemoine, infirmière au programme d'appui aux structures de santé (PASS) a communiqué à l'assistance quelques orientations de base pour éviter la maladie du diabète à savoir : privilégiez la consommation de l'huile d'olive, de soja, d'arachide ou de maïs ; éviter l'huile de palme et la



Les participants



Tribune officielle

noix de coco ; limiter la consommation exagérée du beurre, de la charcuterie, de la pâtisserie, des biscuits, des sauces et des fritures ; du pain et autres dérivés de la farine « Il faut éviter la consommation abusive des boissons sucrées et gazeuses, des aliments trop sucrés ainsi que des bières. Cependant, consommer plus les aliments riches en fibre, composés des sucres lents et les lipides d'origine végétale, les aliments grillés, cuits, mijotés, cuits au

four, à la vapeur, les brioches » a-t-elle suggéré.

Rappelons que cette année, la journée mondiale du diabète a été célébrée sur le thème « Une vie saine et le diabète ». Plus d'une cinquantaine des jeunes ont participé à cette cérémonie dont la fin était marquée par un apéritif. Selon l'OMS 8% des personnes âgées de plus de 25 ans sont diabétiques en Afrique subsaharienne.

Séverin Ibara

Séverin Ibara

Le Club sportif La Colombe organise des dépistages gratuits

Le club sportif La Colombe a organisé, le vendredi 14 novembre, des tests gratuits de dépistages du diabète auprès des habitants de la ville océane. Objectif : maîtriser le taux de glycémie ou de sucre chez chacun des patients consultés.



Vue des personnes en plein dépistage

Pour Jean Marc Bissila, secrétaire général de ce club, « Avec la mondialisation, beaucoup d'enfants et beaucoup d'autres personnes passent le plus de leur temps assis, devant les écrans de télévision, les consoles des jeux internet et ne font pas assez de mouvements. Cela entraîne l'obésité et des risques du diabète. Ainsi, le club cible plus l'encadrement des jeunes parce qu'il estime que c'est à la base qu'il faut choisir des athlètes et qu'il faut inculquer aux jeunes une culture réelle de la pratique du sport afin de promouvoir l'activité sportive comme une solution préventive du diabète. » Ainsi, parmi d'autres activités prévues pour la célébration de cette journée, le club a aussi organisé une conférence de presse sur le thème de cette année à savoir : « Une vie saine et le diabète ». Elle a réuni principalement des élèves et des étudiants autour du concept

« Tous en mouvement contre le diabète ». Le docteur Elenga Bongo, diabétologue et chef de service Endocrinologie à l'hôpital général Adolphe Sicé de Pointe-Noire, a révélé que cette année le plus jeune diagnostiqué est un enfant âgé de 18 mois atteint d'un diabète de type 1.

La même source a évoqué le décès, cette année, de 15 personnes dans cet hôpital. Cette maladie a provoqué l'hospitalisation de près de 411 cas.

En rappel, la personne souffrant de diabète présente une hyperglycémie : un taux élevé du sucre dans le sang. Le diabète est l'une des principales causes de mortalité dans le monde. L'association sportive La Colombe souhaite présenter l'athlétisme comme un loisir sportif et éducatif. Il est dirigé par Nadège Boubag, animatrice de cours de Gym Tonic.

S.I.

LUTTE CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Les équipes de vaccination procèdent au quatrième passage

Le quatrième passage de la campagne de vaccination contre la poliomyélite a démarré le samedi 15 novembre sur toute l'étendue du territoire national et va s'étendre jusqu'au 18 de ce mois. À Pointe-Noire, c'est au Centre de santé intégré de Mvou-Mvou que le top a été donné par Paul Moussima, directeur de cabinet de l'administrateur-maire dudit arrondissement.

Le vaccin est gratuit et il intéresse uniquement les enfants dont l'âge varie entre 0 et 5 ans. Cette campagne s'inscrit dans le cadre de la prévention contre la poliomyélite, dont quelques cas ont été signalés dans les pays voisins. L'objectif premier de cette opération étant

de renforcer l'immunité des enfants, en leur administrant du Mébendazole et de la vitamine A.

Pour ce quatrième passage, les équipes de vaccination vont se déployer dans les quartiers, dans les écoles maternelles, les marchés et feront du porte-à-porte pour vacciner les enfants contre cette maladie mortelle, à savoir la poliomyélite.

Au cours de cette campagne, les équipes déployées sur le terrain auront entre autres missions aussi de rappeler à la population, qu'est-ce que c'est que la poliomyélite et quelles en sont ses conséquences ? Ceci, autour d'un slogan bien élaboré à savoir, « vacciner les enfants, c'est sauver leur vie ». La poliomyélite est une maladie très contagieuse et dangereuse qui est causée par un virus. Lequel virus attaque surtout les membres,

les affaiblit et les paralyse pour toute la vie. La maladie peut également entraîner le décès. Ses symptômes cliniques aigus sont, entre autres, des courbatures et des douleurs musculaires. Et, une seule personne atteinte peut en contaminer près de deux cents autres. Notons qu'à travers le Programme élargi de vaccination, le Congo entend maîtriser et éradiquer totalement cette maladie sur l'étendue du territoire national. D'où la multiplicité des campagnes de vaccination.

Prosper Mabonzo



Un enfant en plein vaccination

Prosper Mabonzo

JEUX AFRICAINS DE BRAZZAVILLE 2015

Le président de la République dévoile le logo, l'emblème et la mascotte

Le public sportif retiendra la date du 17 novembre. Denis Sassou N'Gusso a dévoilé les symboles des Jeux du cinquantenaire en présence des délégués de l'Union africaine, de l'Acnoa, de l'Ucsa et des fédérations sportives africaines venus participer à la 2e réunion conjointe prépatroire.

Au cours de cette cérémonie, Hebdy La chance Yarel Ebienga, Benjamin Mankiessi et Louis Richard Mpandzou, heureux gagnants des concours sur le logo, l'emblème et la mascotte des 11èmes Jeux africains de Brazzaville 2015 ont vu leur mérite reconnu par le chef de l'État. Les concepteurs ont eu le privilège de donner les caractéristiques de leurs œuvres d'art, enregistrées par le Coja Brazzaville 2015 au siège de l'Oapi à Yaoundé au Cameroun conformément à l'article 6 du protocole d'accord. « Le logo, l'emblème et la mascotte sont choisis par le pays hôte. Ils sont soumis à l'approbation de la Commission de l'Union africaine avant toute exploitation. Les

symbolisent la célébration des Jeux et le continent africain. Les athlètes placés à l'intérieur des anneaux traduisent l'esprit de jeu.

À propos de la mascotte, le concepteur explique : « Nous avons les paires de sport qui sont en noir, la couleur l'homme noir ; le rouge, la couleur de la victoire et de la force, le jaune c'est la couleur de la connaissance, de la sagesse cette couleur qui représente également le soleil africain. Le vert, quant à lui, est le symbole de la richesse d'Afrique.»

Cette cérémonie s'est déroulée en marge de l'ouverture de la réunion conjointe réunissant la Commission de l'Union africaine, l'Acnoa, l'Ucsa et le Coja Brazzaville qui se tient du 17 au 19 novembre. Les experts font le point sur les préparatifs des 11e Jeux africains. Ils vont visiter des installations prévues pour les jeux et procéderont à l'approbation des disciplines à retenir pour les jeux, des effectifs des officiels techniques, des règlements techniques des disciplines retenues.



Le logo des Jeux africains dévoilé par le président de la République photo Adiac

symboles, propriété de l'Union africaine doivent être enregistrés à l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle », a expliqué le ministre des Sports Léon Alfred Opimbat.

À propos des oeuvres retenues...

Le logo a été conçu en mettant l'accent sur les couleurs du Congo. Le vert, selon l'auteur, traduit l'espoir. Le jaune symbolise la sagesse. Cette couleur inspire le fair-play ou le compétiteur. Le rouge exprime la volonté et même le sacrifice. La carte africaine symbolise l'événement qui est purement africain. Les sept anneaux de l'Union africaine y figurent ainsi que la colonne qui symbolise la paix alors que le cercle symbolise l'unité. Le sport étant, par excellence, le garant de l'unité des peuples africains qui vont participer à ces jeux. Le logo a été appuyé par la dénomination « 11^{es} Jeux africains, Brazzaville 2015 ».

Le concepteur de l'emblème a mis le Congo au premier plan. Tout un message ! Les palmes que l'on voit

En d'autres termes, la deuxième réunion conjointe qui se tient après la première tenue, le 23 novembre 2013, vise à finaliser les règlements techniques et fixer le programme des compétitions.

Léon Alfred Opimbat a par ailleurs annoncé qu'au début du mois de décembre, une délégation du Coja présentera au comité des représentants (Corep), les conclusions de la 2^e réunion conjointe ainsi qu'un point sur les préparatifs. Le ministre des Sports et de l'éducation physique a ajouté que le Congo a pu inscrire le point sur les Jeux africains de Brazzaville, fin janvier 2015, pendant la session du Corep, ensuite au Conseil exécutif de la commission de l'Union africaine et au sommet des chefs de l'État. Brazzaville, a-t-il précisé, accueillera les 24, 25 et 26 février prochain, la réunion des chefs de missions, représentants des pays africains attendus pour 2015 qui « viendront se rendre compte eux-mêmes du niveau des préparatifs ».

James Golden Eloué et Camille Delourme

MISS INDÉPENDANCE 2014

Aminata Ancia Pandi reçoit ses cadeaux de la part de l'épouse du chef de l'État

Aminata Ancia Pandi 19 ans, 1,78m, élève en terminale A, ressortissante du district de Mayéyé a été élue miss indépendance lors de la huitième édition qui s'était déroulée à Sibiti, dans le département de la Lékoumou, à la faveur de la fête du 15 août dernier.



Blandine Lumandé remettant l'enveloppe à la Miss indépendance 2014

À la suite de cette compétition, plusieurs offres ont été promises aux lauréates, parmi lesquelles figurent celles la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Gusso qui vient de réaliser sa promesse en remettant à toutes les candidates deux pagnes suppers wax hollandais, à la miss indépendance 2014, une semaine au Brésil avec son accompagnateur pour assister au Carnaval de Rio de Janeiro. Elle a pris aussi en charge toute sa scolarité courant l'année.

Aux deux dauphines, la première dame du Congo a offert des bourses d'études plus un voyage au Sénégal toute charge comprise, et aux miss charme et élégance, elle a offert des bourses d'études.

« J'ai participé à ce concours afin d'acquérir de l'expérience et de passer de bons moments. Sur ce, je promets à Madame Antoinette Sassou N'Gusso d'être une fille sage et exemplaire durant

mon mandat. Je compte faire des dons aux personnes démunies, notamment les orphelins dans mon district car je voudrais leur montrer mon amour et ma considération, et leur rappeler qu'ils ne sont pas abandonnés », a déclaré la Miss indépendance, après avoir reçu ses présents.

La cérémonie de remise des cadeaux s'est déroulée à Brazzaville, dans les locaux de la Fondation Congo Assistance, en présence de la directrice de cabinet de l'épouse du chef de l'État, Blandine Lumandé, représentant l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Gusso, du président du comité d'organisation Ferréol Constant Patrick Gassakys, président de l'association Lumières d'Afriques et de la présidente de Miss indépendance, Dominique Gassakys.

« Chose promise, chose due. À travers ce geste, l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Gusso, présidente de la Fon-

dation Congo-Assistance vient de concrétiser sa promesse faite à celle qui devrait remporter le concours de beauté et aux autres candidates », a indiqué Blandine Lumandé.

De son côté, le président de l'association Lumières d'Afriques n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction et de remercier l'épouse du chef de l'État en ces termes : « Nous sommes honorés et exprimons notre gratitude à l'endroit de l'épouse du chef de l'État qui ne cesse de nous soutenir. Mais au-delà du soutien qu'elle apporte à la Miss indépendance, nous voyons aussi ses œuvres à travers le pays », a-t-il déclaré.

Rappelons que la huitième édition, a mis aux prises quinze candidates en provenance de cinq districts du département de la Lékoumou, à savoir : Bambama, Komono, Mayéyé, Sibiti et Zanaga, à raison de trois par district.

Yvette Reine Nzaba

BASKET

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France (Pro A)

Pro A, 8e journée

Limoges dispose de Dijon (78-67) et conserve la tête du championnat. En 34 minutes de jeu, Nobel Boungou Colo cumule 11 points (1/3 aux tirs, 3/5 aux tirs primés), 6 rebonds (5 défensifs), 1 contre défavorable, 2 assistances, 1 interception, 5 pertes de balle, 1 faute commise pour 3 subies et +11 d'évaluation.

Conforté par son succès en Eurocup (76-61 face à Strasbourg le 12 novembre), le Paris-Levallois enchaîne par un succès à Bourg-en-Bresse (84-76). Doté d'un petit temps de jeu (10 minutes), Giovan Oniangue n'a pas fait d'étincelles avec 0 point (0/1 aux tirs primés) et -1 d'évaluation.

Boulogne-sur-Mer s'incline sur ses terres face à l'ASVEL (90-99). Loïc Akono a joué 21 minutes pour 5 points (2/3 aux tirs, 1/7 aux tirs primés), 4 rebonds défensifs, 3 passes décisives, 1 perte de balle, 4 fautes commises, 1 faute subie et +3 d'évaluation.

La rencontre Rouen-Le Havre, qui opposera Jean-Michel Mipoka et Max Kouguère est reportée au 2 décembre.

Camille Delourme